

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

SEMAINE DU 7 AU 13 SEPTEMBRE 2022 - 1,50 €
N° 2521

Tonneliers éleveurs de grands vins

Pau-Béarn
La French Tech s'affirme

Lot-et-Garonne
Cure de jouvence au
château Saint-Marcel

Dordogne
Label exigeant pour
Mademoiselle Desserts

MAGAZINES, JOURNAUX, CARNETS, ENVELOPPES...

TOUT SAVOIR POUR NE PAS SE TROMPER DANS LE TRI DES PAPIERS

Vous êtes le premier acteur du recyclage grâce à votre geste de tri des papiers.
Tout savoir pour ne pas se tromper.

1. TOUS LES PAPIERS DU QUOTIDIEN SE RECYCLENT

Feuilles de papier, enveloppes, cahiers, journaux, magazines... sont parfaitement recyclables. Même avec des agrafes, spirales ou avec des éléments en plastique... Lors du recyclage, le papier est traité en plusieurs étapes de nettoyage et filtrage qui les éliminent.



2. ATTENTION, IL EXISTE DES FAUX-AMIS

Certains papiers portent le nom de papier mais ne se recyclent pas. Par exemple tous les papiers d'hygiène ou certains papiers cadeaux qui sont en plastique. D'autres « papiers » comme le papier photo ou le papier peint ont des traitements (plastification, résistance à la lumière, colle...) qui altèrent leur capacité de recyclage. Ils sont donc destinés au bac des ordures ménagères.



3. LES CONSIGNES DE TRI PEUVENT VARIER SELON LES COMMUNES

Vous l'aurez peut-être remarqué, on ne trie pas de la même façon partout en France, parfois tous les emballages et les papiers vont dans le même bac, parfois il faut les séparer. Peu importe le dispositif de collecte de nos papiers, ils sont traités pour être recyclés.



Pour bien trier, téléchargez
l'appli Guide du tri
ou rendez-vous sur le site
triercestdonner.fr



4



12

SOMMAIRE

4 À la loupe

Tonneliers, éleveurs de grands vins

12 Actu / Béarn

La French Tech s'affirme

16 Actu / Lot-et-Garonne

Cure de jouvence au château Saint-Marcel

18 Actu / Bassin de l'Adour

Former les talents de l'industrie

20 Actu / Lot-et-Garonne

L'Enclos de Vic, chic et historique

21 Actu / Lot-et-Garonne

Recrute-moi si tu peux

22 Actu / Pays basque

Réflexion stratégique pour Biltoki

24 Actu / Pays basque

1 000 km de fibre pour Izarlink

26 Actu / Hautes-Pyrénées

Tarbes-Toulouse, fermeture de la ligne SNCF

27 Actu / Pays basque

Nouveau quartier à Bidart

28 Actu / Hautes-Pyrénées

Intence, génie de l'e-tourisme

30 Tribune

Des gestes qui sauvent

34 Nouvelles brèves

41 Annonces légales

51 Social

Nouvelles obligations
d'information des employeurs

52 Chronique

Jean Dieuzaide, 60 ans de photographie



16



21



22



30



20

TONNELIERS ÉLEVEURS DE GRANDS VINS

Si la tonnellerie existe depuis l'Antiquité, son rôle a beaucoup évolué, jusqu'à occuper une place de choix dans l'élevage des grands vins. Tout à la fois artisan, industriel et scientifique, le tonnelier dispose d'un savoir-faire et d'une expertise uniques, mais peine à susciter les vocations. Poussant la filière à engager plusieurs évolutions que nous détaille François Witasse, président du Syndicat des tonneliers du Sud-Ouest et PDG de la plus vieille tonnellerie girondine, Demptos.

Par Jennifer WUNSCH



La Vie Économique :
Le référentiel du CAP de tonnelier, qui datait de 1993, vient d'être revu pour s'adapter aux nouvelles réalités du métier et répondre aux difficultés de recrutement. En quoi consistent ces changements ?

François Witasse : « Tout d'abord, il faut savoir que 80 % des tonneliers recherchent des candidats et parmi eux, 100 % rencontrent des difficultés. C'est un point très sensible. D'autant plus sensible que le savoir-faire du tonnelier nécessite une forme d'expertise. C'est pourquoi nous avons souhaité faire évoluer le référentiel du CAP de tonnelier. Nous avons travaillé en collaboration avec les entreprises du secteur, à travers la Fédération, et les formateurs, à travers les 3 principaux CFA français, à Bordeaux-Blanquefort, en Bourgogne et en Charentes, pour adapter la formation aux nouvelles exigences de la tonnellerie. Cette implication interprofessionnelle était nécessaire. En premier lieu, nous avons fait en



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie de Mercurey - Michel Joly

« **80 % des tonneliers recherchent des candidats** et parmi eux, 100 % rencontrent des difficultés »



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie de Mercurey - Michel Joly

sorte de mieux inclure la mécanisation. Il faut connaître l'ingénierie du fût, savoir le faire à la main, mais également comprendre comment fonctionnent les outils numériques et comment adapter leur paramétrage. Ce sont désormais deux cha-

pitres séparés. Ensuite, nous avons ajouté une partie administrative et sur la documentation du contrôle qualité, car il faut avoir cette approche de précision. Enfin, il y a désormais une partie sur le savoir-être en équipe et en entreprise. »

LVE : Le secteur a donc connu une importante évolution technologique ?

F. W. : « La tonnellerie repose sur un savoir-faire artisanal, manuel, que l'on a su mécaniser, sans forcément l'industrialiser. Un certain nombre d'étapes de production et de contrôle ne peuvent pas être faites par des machines. En revanche, certains outils ont été mécanisés et la machine vient

désormais appuyer le bras de l'homme. Par exemple, tandis que nous utilisons exclusivement le marteau il y a quelques décennies, aujourd'hui le tonnelier peut être assisté par des presses hydrauliques. Là où autrefois on utilisait la sérigraphie ou l'estampe à feu, la technologie de gravure laser permet de marquer plus rapidement le bois et avec plus de précision. Mais tout cela n'interfère pas dans la qualité constitutive de la barrique. Ça facilite le travail, c'est une différence importante. D'autres avancées technologiques ont aussi été permises, grâce au travail de la Fédération, et nous mettons par exemple à disposition de nos adhérents une alternative au mastic de

FRANÇOIS WITASSE PARCOURS

Président du Syndicat de la tonnellerie du Sud-Ouest (Gironde, Brive-la-Gaillarde et Gaillac), François Witasse est ingénieur en agriculture diplômé de l'école de Purpan. Il entre à la tonnellerie Demptos (Saint-Caprais-de-Bordeaux), qui fêtera ses 200 ans en 2025, en 1995. Après avoir travaillé à l'export, il monte la filiale espagnole de Demptos, où il travaille durant 8 ans. De retour à Bordeaux en 2007, il travaille sur des projets de modernisation de la tonnellerie, avant d'en prendre la présidence en 2012. Impliqué au niveau de la Fédération des tonneliers de France, il anime depuis 2 ans le syndicat régional.



fonçage traditionnel (composé de farine et d'eau), qui nous permet notamment de faire des barriques sans gluten ou casher. »

LVE : La tonnellerie Demptos possède également son propre centre de recherche scientifique...

F. W. : « En effet, nous avons créé un laboratoire de recherche en 1991, en collaboration avec l'université de Bordeaux (à Talence), qui travaille sur la constitution de dos-



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie Meyrieux - Stéphane Klein

siers de connaissances sur le bois et ses interactions avec le contenu (vins et spiritueux). Nous avons établi une véritable science du bois. L'idée est de pouvoir à la fois donner des outils de lecture et de compréhension aux utilisateurs pour faire les meilleures sélections de bois ; de donner les outils de tri et de contrôle qualité au tonnelier ; mais aussi d'avoir un certain nombre de recherches et d'innovations sur les descripteurs aromatiques. On travaille par exemple sur la dégradation du bois et les différents types d'arômes qu'elle peut amener. On peut également expliquer les bénéfices de la barrique sur la sédimentation, l'enrichissement, la stabilisation de la structure, la participation à la structure colloïdale, la stabilisation de la couleur, la résistance des arômes de fruits à l'oxygène... Il y a tout un tas de bénéfices que l'on attend de la barrique, que l'on essaye d'expliquer techniquement et scientifi-

« Certains outils ont été **mécanisés** et la machine vient désormais appuyer le **bras de l'homme** »



© Fédération des Tonneliers de France - Tonnellerie Billon - Serge Chapuis

LES TONNELIERS GIRONDINS EN CHIFFRES

Nombre d'entreprises : **20**

Nombre d'emplois : **400**

Taille des entreprises : **3 à 85 salariés**

Nombre de fûts produits par an :
entre 170 000 et 210 000 (658 000 en France)

2/3 de la production destiné à l'**export**,
1/3 pour le **marché local**

CA annuel France : **490 millions d'euros**

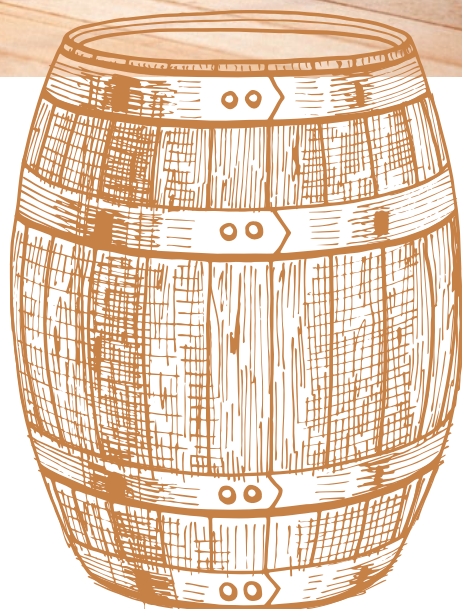
quement pour que les utilisateurs aient le meilleur retour sur investissement. Pour la prochaine décade, nous avons décidé d'orienter nos recherches sur la résistance au temps des vins, car les vins de garde le sont parce qu'ils ont été bien élevés ! »

LVE : Comment la tonnellerie répond-elle aux problématiques environnementales ?

F. W. : « Notre responsabilité est d'assurer la meilleure transformation possible du bois. Nous travaillons un matériau qui a environ 200 ans : cela correspond à un



© Fédération des Tonnelliers de France - Tonnellerie Billon - Serge Chapuis



« Nous travaillons un matériau qui a environ 200 ans, son cycle dépasse celui de notre vie ! »

cycle qui dépasse les questions industrielles ou purement techniques. Il y a une volonté sociétale, politique et environnementale essentielle pour pouvoir gérer la ressource sur un cycle qui dépasse celui de notre vie. D'ailleurs le bois que nous utilisons provient pour part de forêts qui ont été plantées à une époque où l'idée était de constituer un réservoir pour fabriquer des bateaux destinés à faire la guerre à nos amis britanniques. Nous héritons de quelque chose qui nous dépasse complètement. Et quand on replante des arbres aujourd'hui, rien ne nous garantit qu'ils auront dans 200 ans la destination que nous leur prévoyons. Néanmoins, nous travaillons avec l'Organisation nationale des forêts (ONF) et participons au système de gestion de la forêt, de gestion de la ressource. Cette préoccupation très long-termiste est fondamentale, il en va de notre existence-même.

LVE : Et concernant la gestion du bois ?

F. W. : « Il faut environ 4 m³ de tronc pour faire un 1 m³ de douelles (les pièces de bois qui composent la barrique, NDLR) : nous n'utilisons donc que 25 % du bois d'un tronc. Notre responsabilité est de nous assurer que les 75 % restant auront une autre destination : que ce soit pour faire d'autres produits pour l'œnologie, pour l'énergie ou une autre industrie du bois. Il existe



« Nos entreprises sont pérennes
et offrent des emplois de savoir-faire dans le temps,
ce qui est assez rare »

au sein de la Fédération une volonté commune et partagée d'être responsable de cette transformation totale du bois, quelle qu'en soit la valeur ajoutée. Ensuite, il y a la question de la fin de vie ou du recyclage du bois. En tonnellerie, le produit qui sert à faire un grand vin donne un certain nombre de ses tanins et de ses arômes à ce vin. Une fois que ce réservoir est épuisé, après deux ou trois vins, il est toujours imperméable mais il a moins d'apports à céder. Il peut alors servir en seconde vie à des vins moins prestigieux ou qui ont besoin de moins de tanins. Ensuite, il peut éventuellement être utilisé dans une troisième vie pour l'alcool. Et dans une quatrième vie en décoration, en mobilier, en art ou en contenant. Et enfin dans une cinquième vie à une forme de bois-énergie. Mais tout cela dépend des acteurs et de la demande. »

LVE : Êtes-vous confrontés à des difficultés d'approvisionnement, que ce soit au niveau du bois ou de l'acier galvanisé, les deux composants de la barrique ?

F. W. : D'abord, il faut savoir que la tonnellerie française utilise majoritairement du chêne français, car c'est ce que nous demandent nos clients. Mais nous travaillons également parfois le chêne américain, connu pour être très riche en lactones, qui amènent une certaine douceur au vin, et le chêne de Hongrie ou de Roumanie. La matière première ne manque pas, mais les incendies géants qui ont eu lieu dans la Napa Valley ces deux dernières années ont bousculé les équilibres. D'autre part, il existe aujourd'hui des difficultés d'approvisionnement, que ce soit en

termes de prix ou en termes de délais, ce qui rend les choses plus difficiles, plus coûteuses et plus incertaines. Aussi, nous sommes en compétition avec d'autres industries comme la construction et à l'exportation. Cela crée une tension sur nos approvisionnements, mais plutôt sur nos coûts que sur la possibilité d'acheter pour l'instant. Concernant l'acier galvanisé, il y a une tension assez forte qui engendre un manque de visibilité sur l'évolution des prix à court terme, notamment liée à la guerre en Ukraine. On travaille plus en flux tendu, mais on peut toujours s'approvisionner. »

LVE : La filière connaît actuellement de grandes évolutions. Mais elle peine à renouveler ses effectifs. Comment améliorer son attractivité ?

F. W. : Tonnelier est un beau métier, avec de beaux gestes. Cela peut paraître simple, mais on s'aperçoit que les choses ont une autre forme de précision, d'intention, une complexité. Dans notre métier, c'est très fort. Et c'est très beau. Car si le premier rôle du tonnelier est de

fabriquer un fût, d'être responsable d'un process, d'un savoir-faire, et de faire un produit le plus étanche, le plus parfait possible du point de vue de sa structure, il a également un rôle de sélection des bois et des degrés de brûlage, pour arriver à atteindre les niveaux d'exigence et les particularités demandées par les clients. Il existe un réel partenariat avec le tonnelier, qui n'est pas simplement un fournisseur : du fait du rôle du fût dans l'élevage, il devient lui-même un acteur de la fabrication du vin avec tout un tas d'arômes, de bouquets de vieillissement, de renforcement de la structure, de stabilisation de la couleur. Le tonnelier prend part à l'élevage et à la constitution des grands vins. Aussi, nos entreprises sont pérennes, offrent des emplois de savoir-faire dans le temps, c'est assez rare. Pourtant, on ne trouve pas une grande variété de candidats. C'est pourquoi nous voulons multiplier les journées portes ouvertes, travailler avec nos écoles pour susciter des vocations, créer l'étincelle. Et peut-être participons-nous à la revalorisation des métiers manuels et de savoir-faire. »





© Fédération des Tonneliers de France - Tonnerrie de Mercurey - Michel Joly

2 000 ANS DE TONNELLERIE

On connaît l'usage du fût depuis les Gaulois et même un peu avant, soit plus de 2 000 ans. Mais il a connu différentes phases d'utilisation. Pendant plusieurs centaines d'années, il a été utilisé uniquement à des fins de transport, puis on lui a trouvé d'autres vertus. « Dans les années 1990 à 2010, le fût a fourni un apport aromatique recherché par les consommateurs. Aujourd'hui, on est dans une nouvelle phase où ils souhaitent qu'on aromatise moins les vins. Désormais, on les élève, le bois devient un révélateur des personnalités et de la distinction des vins », explique François Witasse. C'est d'ailleurs pour cela que l'on utilise principalement le chêne, « car c'est un tissu hétérogène assez remarquable, permettant d'avoir un certain nombre d'échanges gazeux nécessaires pour l'évolution des vins, tout en étant imperméable », note-t-il.

PAU BÉARN LA FRENCH TECH S'AFFIRME

Créer du lien entre grands groupes et start-ups, fédérer les adhérents, faire rayonner l'innovation... Et obtenir le renouvellement du label : la feuille de route de la French Tech Pau Béarn, exposée par son nouveau président Vincent Escudé, rythmera deux ans de mandat qui s'annoncent intensifs.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La Vie Économique : Quelle est votre propre définition de la French Tech ?

Vincent Escudé : « La French Tech est pensée pour mettre en avant l'innovation territoriale. Quand on parle d'innovation, et c'est là où il faut bien faire la distinction, on ne parle pas forcément d'innovations de ruptures ou technologiques. Certes, ce sont par définition des innovations, mais on peut innover de plein de façons différentes par la façon dont on va obtenir une crois-

sance en « scale », pour reprendre un terme typiquement start-up. Si je scale-up dans l'automatisation, dans la prise de rendez-vous, dans la vente, dans la gestion des plannings, dans les process, etc..., c'est de l'innovation. La French Tech

n'est pas là pour juger l'innovation mais au contraire pour la faire rayonner en dehors du territoire : nous ne sommes pas un accompagnateur, mais un pourvoyeur d'opportunités. »

« Nous ne sommes pas un accompagnateur, mais un **pourvoyeur d'opportunités** »



LVE : La French Tech Pau Béarn (FTPB) veut ainsi être un facilitateur pour les start-ups ?

V. E. : « Permettre à une start-up béarnaise d'intégrer une délégation régionale et de découvrir les grands moments et les grands salons de l'innovation, c'est lui mettre le pied à l'étrier pour entrer dans un écosystème à minima régional, mais également national et international. De la même façon, nous devons travailler davantage



VINCENT ESCUDÉ
cofondateur et CEO
de Prof en Poche, président de
la French Tech Pau Béarn

○○○



« Sur notre territoire où il y a Total et Téréga, nous avons **un temps d'avance sur les géosciences** »

au niveau départemental et là, l'entente French Tech Pau Béarn et French Tech Pays Basque a du sens : il y a tout intérêt à ce que nous avancions ensemble et intelligemment, mais aussi à parler d'une seule voix au niveau national. »

LVE : La FTPB vit sa troisième année d'existence. Est-elle toujours en phase de démarrage ?

V. E. : « En 2019 et 2020, David Castéra, de la start-up TANu, et Thomas Othax, de Packitoo, étaient co-présidents. Puis Mehdi Jabrane, de Mapotempo, a pris la suite, avant mon élection il y a quelques mois. Nous avons mis du temps à structurer l'ensemble de la French Tech mais aujourd'hui, nous avons dépassé la barre des 100 adhérents, ce qui était l'objec-

tif de Mehdi. Le mien aujourd'hui est, comme je le disais, de faire rayonner l'écosystème mais aussi de créer du lien entre les différents acteurs du territoire, à savoir les institutionnels, les grands groupes et les start-ups. »

LVE : En quoi se rapprocher des grandes entreprises locales est à ce point primordial ?

V. E. : « Nous nous devons de connecter l'offre et la demande entre des grands groupes qui ont des besoins d'innovation et d'agilité, et des start-ups qui ont besoin d'une carte de visite, de réaliser du chiffre, de tester leur produit et de répondre à un besoin. Cette mise en relation est aussi bénéfique pour le grand groupe, qui découvre de nouveaux outils, de nouveaux process (à l'image de Capgemini

qui est très réceptif à notre écosystème), que pour la start-up pour qui travailler avec une aggro de Pau, un Euraxis, un Total ou un Téréga, est évidemment intéressant et valorisant. »

LVE : Quel est le profil des start-ups adhérentes à la FTPB ?

V. E. : « C'est assez varié, mais il est évident malgré tout que nous sommes dans un bassin de géosciences avec Total et Téréga, ce qui est assez différenciant par rapport à d'autres territoires où l'on trouvera plutôt des entreprises spécialisées dans l'agritech, la foodtech, la hightech etc... Sur notre territoire, nous avons ce temps d'avance sur les géosciences et surtout un terrain d'expérimentation ultra favorable. »

Les investissements continuent dans la tech française : nous comptons aujourd'hui 26 licornes en France !

LVE : Le label French Tech est attribué pour trois ans. Vous allez devoir aller chercher la re-labellisation...

V. E. : « C'est en effet le principal sujet de ce mandat. Pour y parvenir, nous avons constitué un board de qualité avec des entrepreneurs géniaux qui vont faire vivre cet écosystème, notamment à travers des rencontres. Des matinales destinées à l'écosystème, d'abord, construites autour de workshop,

autrement dit des formations de très courtes durées mais à haute valeur ajoutée sur des thématiques bien précises. Des afterworks, ensuite, qui sont plus détentes et ouverts à tous, pour discuter et réseauter, et qui sont souvent l'opportunité de présenter des nouveaux adhérents ou de mettre en relation des grands groupes et des start-ups. Et enfin, des déjeuners, uniquement ouverts aux membres et aux partenaires. »

LVE : Le gouvernement a déclaré vouloir être attentif aux éventuelles difficultés de financement des pépites technologiques françaises. Qu'en pensez-vous ?

V. E. : « Il est vrai que la conjoncture laisse penser que les fonds d'investissement miseront moins sur les entreprises innovantes, parce que le risque doit être plus maîtrisé qu'il y a quelques années. Pourtant, les investissements continuent dans la tech française : nous comptons d'ailleurs aujourd'hui 26 licornes en France ! Certes, il faut anticiper les problèmes de trésorerie. Mais si c'est bien travaillé, sécurisé, et bien pensé, nous avons les moyens de pallier cette conjoncture. C'est également l'un de nos défis : faire croître les entreprises et amener les investisseurs à investir dans les entreprises du territoire. »

UN TERRITOIRE FAVORABLE POUR LES START-UPS

La French Tech Pau Béarn est logiquement installée au sein d'Hélioparc, à Pau. La technopole, connue pour favoriser le développement de jeunes start-ups innovantes au sein de son incubateur et de sa pépinière technologique, est en effet à l'origine de la création de la French Tech Pau Béarn en 2019, aux côtés de la CCI Pau Béarn et de l'agglomération de Pau. Vincent Escudé apprécie la pérennité de ce soutien, au sein d'un territoire où le dynamisme économique repose notamment sur un tissu de start-ups et de PME innovantes particulièrement dense dans plusieurs secteurs d'activités (géosciences, environnement, numérique, IA, science de la donnée, énergie...). Quant aux grands groupes tels que Total, Safran, Euralis ou encore Téréga, ils portent et structurent le bassin d'emplois et se positionnent comme locomotives de cette vitalité.





CURE DE JUVENCE AU CHÂTEAU SAINT-MARCEL

Dans un cadre majestueux autour d'un parc arboré de 3 hectares et demi, l'hôtel du château Saint-Marcel prépare une nouvelle saison pour sa clientèle d'affaires venue de toute la région. L'occasion de plonger dans les coulisses d'un lieu unique sur l'Agenais...

Par Mathieu DAL'ZOVO

La longue et somptueuse allée (600 mètres) bordée de cèdres tricentenaires menant au château Saint-Marcel semble défier le temps. Au bout du chemin, l'ancienne demeure du Comte de Montesquieu datant du XVII^e offre aux visiteurs un cadre unique sur l'agglomération agenaise. Facile d'accès grâce à la proximité de la rocade reliant l'autoroute A62, le château Saint-Marcel est un lieu bien connu des Agenais qui sont pourtant encore peu nombreux à le fréquenter.

Accueillant les derniers voyageurs de la saison estivale, essentiellement des étrangers (Anglais, Allemands et Espagnols), la directrice Anabela Osorio, entrée au

château en 2012 comme femme de chambre, et son équipe préparent activement la rentrée d'une clientèle plus professionnelle : « La clientèle d'affaires représente 95 % de notre activité hôtellerie ! Nous accueillons beaucoup de commerciaux de passage ainsi que de nombreuses entreprises, bordelaises et toulousaines, louant le château pour des séminaires. Avec nos 25 chambres et nos 3 salles de réunions, c'est une offre qui marche bien et nous avons noté une évolution des habitudes. Avant, les entreprises louaient pour 2 ou 3 jours maximum, désormais elles réservent tout l'hôtel du lundi au vendredi. On remarque aussi que la clientèle de loisirs durant l'été est paradoxalement plus exigeante que celle des professionnels », confie la jeune directrice qui connaît l'histoire du château sur le bout des ongles.

LE RETOUR DE LA « TABLE DU CHÂTEAU »

Arrivée en 2012 comme femme de chambre, Anabela Osorio est devenue directrice du château Saint-Marcel en 2016 lors du changement de gérants : « Il faut rappeler que le château était fermé pendant 10 ans avant d'être racheté en 2010. Six ans plus tard, le couple de jeunes gérants est parti et c'est le papa de la gérante (Monsieur Steri) qui a pris le relais. Connaissant bien le lieu, il m'a demandé de l'accompagner comme directrice. Après avoir refusé une première fois, et étant compétitrice, j'ai décidé de relever ce défi en apprenant sur le terrain ». S'attelant avec son équipe à la rénovation totale du château, la directrice voit ensuite arriver, en 2018, de nouveaux propriétaires qui décident d'investir dans la construction d'un mini-golf de 18 trous, la mise en place d'un chauffage pour la piscine, la rénovation du parking et du chemin de l'allée des cèdres...

« L'hôtel affiche régulièrement **complet** tout au long de l'année »



ANABELA OSORIO
directrice du
château Saint-Marcel

UNE JEUNE FEMME DE CHAMBRE DEVENUE DIRECTRICE

Un choix judicieux qui permet à l'hôtel d'afficher régulièrement complet tout au long de l'année. Le château Saint-Marcel a également relancé, en 2019, une activité de restauration : « le restaurant n'est ouvert que de juin à septembre, précise la directrice. D'abord réservé aux clients de l'hôtel en 2021, le restaurant est ouvert à tous depuis cet été ». La riche histoire de ce château situé entre l'antique voie romaine d'Aginum à Tolosa et le canal latéral à la Garonne, dont les premières traces remontent à 1730, se poursuit donc sous la houlette d'une jeune femme de chambre devenue directrice.



FORMER LES FUT

Créé par l'Union des industries et métiers de la métallurgie (UIMM), le Pôle Formation Adour forme des jeunes en alternance aux métiers de l'industrie ainsi que des salariés et des demandeurs d'emploi. Sur le bassin de l'Adour, plus de 500 entreprises renouvellent leur confiance chaque année.

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

La localisation du Pôle Formation Adour d'Assat, à côté de Pau, au cœur de la zone industrielle Aéropolis où sont notamment installés Turboméca et Safran, illustre à dessein la volonté de l'établissement d'être au plus près des entreprises du territoire. À l'image des deux autres sites, à Lanne (65) et Tarnos (40), judicieusement situés eux-aussi. Ce samedi 10 septembre, de 9 h à 13 h, les trois centres de formation organisent leurs portes ouvertes destinées notamment à pourvoir 38 offres d'apprentissage encore disponibles. Preuve que les entreprises industrielles du territoire, ayant pour beaucoup retrouvé une belle vitalité, s'en remettent sans crainte à cet expert de la formation qui accueille des jeunes en alternance mais aussi des demandeurs d'emplois et des salariés.

accompagner dans leur développement et d'anticiper leurs demandes. » Didier Dufourcq, responsable du site d'Assat, confirme : « Il y a une réelle proximité avec les entreprises, quelle que soit leur taille. Nous sommes là pour les servir. Elles savent que nous avons une réelle expertise et également que nous avons une certaine souplesse dans nos formations : nous pouvons les adapter tout en respectant le programme, bien entendu. »

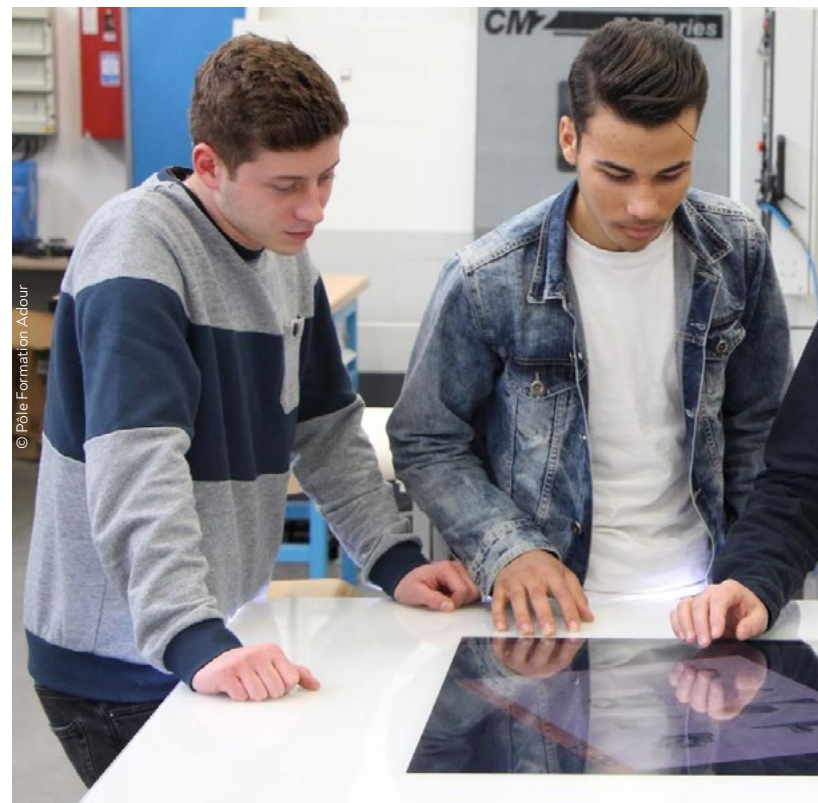
UN SUIVI DES APPRENTIS AU CAS PAR CAS

Avec les apprentis aussi, maintenir le lien est le maître mot. « Il y a un vrai suivi », remarque Didier Dufourcq. « Lorsque nous avons identifié leur projet, nous les accompagnons jusqu'à la signature du contrat. Ce cas



ACCOMPAGNER LE DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

Plateaux techniques à la pointe, casques de réalité virtuelle proposant des mises en situation, tables tactiles et connectées, bâtiments fonctionnels, formateurs aux connaissances pointues : le Pôle Formation Adour ne laisse rien au hasard afin que perdure cette confiance acquise auprès des entreprises depuis plus de 15 ans. « Nous connaissons leurs besoins, nous connaissons le territoire », précise ainsi Marilyne Oriot, responsable communication de la structure. « Le but est de les



URS TALENTS DE L'INDUSTRIE

par cas et cette relation privilégiée nous permettent d'avoir très peu de ruptures de contrat. » Les formations en CAP, bac pro, BTS, bachelor, ingénieur en apprentissage, bacs +3, +4, +5, et contrat de professionnalisation, mais également les formations certifiantes, qui touchent à plusieurs domaines : la productique/mécanique, la



chaudronnerie/soudage, l'aéronautique, la maintenance, l'électrotechnique, le pilotage de ligne, la couture industrielle, l'informatique industrielle ou encore l'ingénierie. Un large éventail de tous les corps de métier, même si certains ont plus de succès que d'autres. Pourtant, des filières en particulier auraient davantage besoin de bras.

« En pilotage de ligne, par exemple, qui est de la maintenance de premier niveau, nous avons du mal à trouver des candidats alors qu'il y a une très forte demande des entreprises, avec beaucoup de départ à la retraite et une grosse reprise de l'activité dans ce secteur. À nous de faire notre travail de sourcing. » En clair, l'industrie recrute et le Pôle Formation Adour reste en éveil, prêt à remplir sa mission : « faire grandir les talents de l'industrie de demain ».



LE PÔLE FORMATION ADOUR EN CHIFFRES :

- 3 sites, à Assat, Lanne et Tarnos
- Plus de 500 entreprises partenaires
- Plus de 580 apprentis par an
- Plus de 1 500 salariés ou demandeurs d'emplois accompagnés chaque année
- Plus de 97 % de taux de réussite pour les formations diplômantes
- Plus de 96 % de taux d'insertion



La terrasse de l'Enclos de Vic

L'ENCLOS DE VIC CHIC ET HISTORIQUE

L'ancienne demeure du Premier ministre de Charles de Gaulle, Michel Debré, à Tonneins est aujourd'hui un lieu de villégiature avec chambre d'hôtes qui voit s'ajouter un espace festif hors du commun : l'Enclos de Vic.

Par Jonathan BITEAU

La jeunesse des deux gérants de la société T&T Loc, Téo Tacco et Thibaut Naert, respectivement 25 et 21 ans, n'empêche pas ces âmes bien nées d'avoir le sens des affaires et l'envie d'entreprendre en Lot-et-Garonne alors que la tendance n'est pas à la fête en zone rurale. Créateurs d'une entreprise d'événementiel en début d'année, les deux amis ont souhaité pousser la démarche un peu plus loin : « On voulait avoir notre propre lieu où développer nos concepts et pouvoir répondre à des demandes à la carte, clés en main », explique Thibaut. « Ce que recherchent les gens aujourd'hui, c'est un endroit convivial pour se retrouver », renchérit Téo. Et c'est entre un séchoir à

tabac et une grange de la résidence familiale de la famille Tacco, à Tonneins, qu'une jolie terrasse a poussé et a vu de nombreuses soirées à thèmes se succéder cet été. L'Enclos de Vic était né pour sa première saison, de juin à septembre. Une offre qui est venue compléter le gîte et les chambres d'hôtes qui existent sur le site depuis une dizaine d'années.

DES ÉVÉNEMENTS AUTOUR DES BIÈRES LOCALES

Le lancement réussi de cette année permet aux deux entrepreneurs de nourrir des projets d'avenir. En effet, les deux associés ne comptent pas s'arrêter là puisqu'ils ont l'intention de proposer aux villes et villages du



Thibaut à gauche et Téo à droite en plein service, T&T Loc.

LE DOMAINE EN CHIFFRES

6 hectares d'espace de réception

240 m² dédiés à l'accueil

Capacité d'hébergement de 14 personnes

2 salles de séminaires

département des événements autour des bières locales et vins régionaux. Par ailleurs, ils ont déjà des partenariats avec des châteaux du territoire pour organiser réceptions, mariages et autres festivités. Du travail à venir pour Thibaut et Téo donc, tout autant que de futures réjouissances en perspective.

L'HISTOIRE DE BERTRANET

Le Domaine de Bertranet est avant tout une ferme fortifiée du XVII^e siècle pour sa partie la plus ancienne. Le domaine appartenait initialement à Anne-Marie Lemaesquier (fille de l'architecte Charles) et son époux Michel Debré qui y avait séjourné lorsqu'il était dans la Résistance pendant la Seconde Guerre mondiale. Le site est également classé en zone naturelle. En 2011, leur fils Jean-Louis Debré, président du Conseil constitutionnel, décide de céder son bien à la famille Tacco qui entamera des travaux de restauration afin de transformer l'espace en un site d'hébergement et d'accueil pour les réceptions et séminaires.

« RECRUTE - MOI SI TU PEUX »

Pour la 5^e année consécutive, le site emploi47.fr organise un salon du recrutement original où la personnalité prime sur le CV.

Par Jonathan BITEAU

Après 10 années passées dans le secteur du recrutement, Nicolas D'hooghe décide en 2012 de créer un site Internet nommé Emploi47.fr avec pour objectif d'accompagner les entreprises dans leurs processus de recrutements et les candidats dans leur recherche d'emploi.

UN JOB DATING SANS CV !

En septembre 2017 et toujours avec pour objectif de provoquer la rencontre entre entreprises et candidats, Nicolas D'hooghe organise son premier salon « Recrute-Moi Si Tu Peux », au centre des congrès d'Agen. Lors de cet événement, employeurs et candidats se rencontrent et échangent sur leurs projets de recrutement et de recherche d'emploi. Ces rencontres se font en direct, sans forcément passer par la case CV et lettre de motivation, afin de mettre en avant la personnalité des candi-

Au fil des ans,
« **Recrute-Moi Si Tu Peux** »
est devenue **une**
référence de l'emploi
dans le Sud-Ouest
de la France

ats, à la place des diplômes et expériences requises. Le candidat mise alors sur sa capacité à se présenter en un temps limité. Au fil des ans, Recrute-Moi Si Tu Peux est devenue une véritable référence de l'emploi dans le Sud-Ouest de la France. En parallèle, des ateliers entre professionnels du recrutement sont proposés, afin de permettre d'échanger dans le cadre d'un débat d'une heure, de manière totalement libre. Des ateliers « coaching » sont également organisés, pour aider les candidats dans la recherche d'emploi (création d'un CV, rédaction d'une lettre de motivation, etc.).

PLUS DE 500 CANDIDATS ATTENDUS

Pour cette 5^e édition, une soixantaine d'entreprises et plus de 500 candidats sont attendus. L'événement a lieu le 8 septembre de 14 h à 19h au Palais des Congrès d'Agen. Inscriptions sur recrutemoisitupeux.fr

PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE : LE DÉPARTEMENT MOBILISÉ

Pour pallier le manque de main d'œuvre et faire face aux difficultés de recrutement, le Conseil départemental a mis en place fin 2019 un dispositif spécifique pour inciter les allocataires du RSA à reprendre une activité dans les secteurs dits en tension. Initialement centré sur les métiers de l'agriculture et de l'agroalimentaire, ce dispositif a ensuite été élargi aux secteurs de l'industrie hôtelière et de la restauration. Or, la pénurie de main d'œuvre a continué de s'intensifier cette année. Suite à un nouvel échange avec les acteurs économiques locaux et devant le nombre de contrats signés, le dispositif de cumul entre le RSA et le revenu d'activité est prolongé jusqu'au 31 décembre 2022.



RÉFLEXION STRATÉGIQUE POUR BILTOKI

Réhabiliter d'anciennes halles, sous-louer des étals alimentaires, implanter son propre café, animer le lieu, générer des recettes par la vente et la petite restauration sur place, la formule des Basques de Biltoki est efficace. Mais la concurrence sur cette tendance de la restauration se durcit et pousse les fondateurs à adapter leur stratégie.

Par Vincent BIARD

« C'est une grande force d'être Basque, cela confère une bonne image d'authenticité. Cette image de gens vrais nous sert tous les jours », assurait Bixente Alaman lors d'une table ronde de l'université d'été de l'association Du Pays basque aux grandes écoles à Biarritz fin août. Cette image d'authenticité mais aussi de convivialité, autre valeur emblématique du Pays basque, est le vecteur de la communication de l'entreprise lancée par Bixente Alaman avec ses frères Romain, Xabi et leur cousin Jérôme Lesparre, tous natifs de Cambo-les-Bains. Biltoki comme « l'endroit qui rassemble » en basque est leur concept de halle commerçante alliant marché alimentaire plutôt qualitatif et petite restauration sur place. Après Anglet, Dax, Bordeaux, Talence, Mont-de-Marsan, Saint-Étienne, Toulon et Villeneuve-d'Ascq, des halles Biltoki vont bientôt ouvrir à Rouen, Issy-les-Moulineaux et Angers avec un nom spécifique pour chaque lieu.

UNE TRENTAINE DE COMMERÇANTS PAR HALLE

« Tous nos projets sont démarrés de zéro dans des endroits vides ou qui n'existaient pas. Nous leur redonnons vie par un important travail de rénovation et de recrutement d'artisans locaux », raconte Bixente Alaman. À chaque fois, il s'agit d'un marché couvert de 600 à 2 000 m², halles anciennes réhabilitées ou bâtiment

neuf, capable d'accueillir une trentaine de commerçants ou artisans représentant si possible tous les métiers de bouche traditionnels. Chacun paye un loyer mais est propriétaire de son fonds de commerce. À la différence d'un marché traditionnel, les commerçants sélectionnés par Biltoki sont quasiment tous des sédentaires et presque aucun ne produit lui-même ses denrées. Chaque halle propose de nombreuses tables en accès libre à ses clients et visiteurs. À l'heure du repas, les commerçants se transforment en restaurateurs, sans service à table néanmoins. Certains réalisent jusqu'à 80 % de leur chiffre d'affaires avec cette activité de restauration à emporter.

50 % DU CA DE BILTOKI GÉNÉRÉS PAR SES PROPRES CAFÉS

Ce concept de marché alimentaire avec restauration sur place est la valeur ajoutée de Biltoki. Comme les halles organisent des nocturnes plusieurs soirs par semaine, les clients y dînent dans une ambiance conviviale, voire

L'identité **basque**
confère **une image**
authentique
et conviviale





Biltoki Saint-Étienne

À l'heure du repas, les **commerçants** se transforment en **restaurateurs**

même festive, orchestrée par l'équipe d'animation de Biltoki.

Au centre de chaque halle est implanté un café géré directement par Biltoki. D'après Bixente Alaman, l'entreprise réalise 50 % de son chiffre d'affaires avec ses propres cafés et 50 % avec la sous-location des étals. Entre le café Biltoki et l'équipe d'animation de la halle, il faut au minimum 10 personnes par site et l'entreprise compte aujourd'hui 85 salariés. Toujours d'après Bixente Alaman, les 8 halles vont générer cette année 70 millions d'euros de chiffre d'affaires global dont 12 millions pour Biltoki. La société ambitionne un effectif de 150 personnes l'année prochaine et 10 halles supplémentaires dans 4 ans soit 20 halles en tout.

AU MOINS UNE CINQUANTAINE DE LIEUX ÉQUIVALENTS EN FRANCE

Si ses prévisions de croissance semblent attester de la confiance de Biltoki, signalons quand même l'échec des halles de Mont-de-Marsan ouvertes en 2018 et fermées deux ans après. Quant au marché friand de Dax en octobre 2016, il pâtirait de la concurrence des halles de la ville relancées en 2021. Mais ce concept de halle gourmande, food hall, food court ou encore food market suivant leur déclinaison, a inspiré une cinquantaine de lieux en France en quelques années et au moins une vingtaine

de projets d'ici 2025 selon une étude récente de l'institut Xerfi. « Toutes les semaines des villes nous appellent, de la commune de 5 000 habitants jusqu'à la métropole. Ces villes ont des marchés qui vivent deux jours par semaine ou parfois simplement le dimanche et elles nous demandent si nous serions intéressés pour le reprendre ou l'animer certains jours. Nous avons des recettes pour faire fonctionner des lieux de vie et attirer une nouvelle clientèle complémentaire, alors pourquoi pas proposer une nouvelle solution ? », s'interroge Bixente Alaman. Lui et ses associés doivent bientôt s'isoler un week-end en forêt d'Iraty, comme ils le font régulièrement, pour réfléchir à l'évolution de leur modèle économique.

BILTOKI EN CHIFFRES

- 70 millions de CA cette année pour l'ensemble des halles
- 7 halles ouvertes, 1 fermée, 3 bientôt ouvertes
- 10 salariés minimum pour gérer une halle
- 30 commerces par halle en moyenne
- 20 halles ambitionnées dans 4 ans

BIENTÔT 1 000 KM DE POUR IZARLINK

Fin septembre, l'opérateur local Izarlink atteindra les 1 000 km de fibre optique déployée pour les entreprises. La société propose aussi un service d'hébergement dans son data center de Bidart et Jean-Louis Melin, son dirigeant, promeut un numérique utile, sobre et souverain.

Par Vincent BIARD

En France, une cinquantaine d'opérateurs locaux et régionaux sont regroupés au sein de l'association des opérateurs télécoms alternatifs (AOTA). En concurrence avec les leaders Orange, SFR, Bouygues et Free, ils essaient de se distinguer grâce à la diversité de leurs services, leur taille humaine, leur proximité et leurs offres ciblées. Certains de ces opérateurs alternatifs possèdent même leurs propres infrastructures à l'exemple de la société Izarlink de Jean-Louis Melin. Après avoir créé puis revendu la société Alaloop spécialisée dans les réseaux informatiques des grands comptes, Jean-Louis Melin a lancé Izarlink en 2015 à Bidart.

Son ambition était de déployer un réseau de fibre optique pour les entreprises. C'est plutôt réussi puisqu'en septembre le réseau Izarlink atteindra 1 000 km en reliant 200 zones d'activité du Pays basque, du Béarn et des Landes.

800 ENTREPRISES ET COLLECTIVITÉS CLIENTES D'IZARLINK

« Ce réseau est directement raccordé au backbone Internet mondial permettant une connectivité à très faible latence vers les principaux centres de données nationaux et internatio-

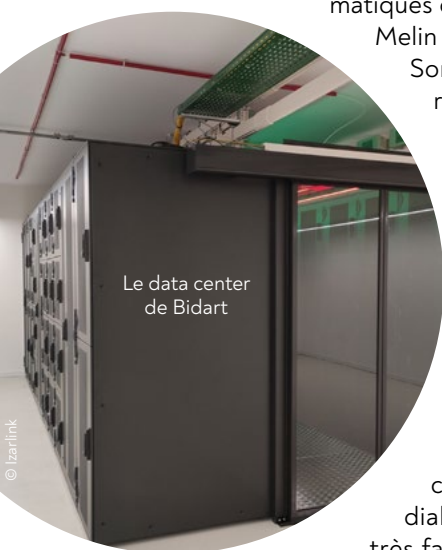
naux », décrit Jean-Louis Melin. 800 entreprises et collectivités de toutes tailles sont clientes du réseau Izarlink avec, par exemple, le service départemental d'incendie et de secours des Pyrénées Atlantiques, le groupe industriel Lauak ou l'éditeur de logiciel MaxSea. Certaines de ces entités possédant plusieurs sites ont même opté pour un réseau privé d'entreprise. Pour les communes, Izarlink propose CityLoop, une boucle locale spécifique reliant leurs différents services. Pour développer son

Le **réseau** est directement raccordé aux **nœuds majeurs d'Internet**

réseau et en assurer la maintenance, Izarlink possède ses propres moyens avec notamment trois camions équipés de dérouleuse de fibre optique pour des tirages et des soudures ainsi que deux véhicules 4x4 pour des interventions rapides.

DES APPLICATIONS MÉTIERS CRITIQUES HÉBERGÉES À BIDART

En complément de la société Izarlink, Jean-Louis Melin a créé la société Izarhost fin 2019 pour proposer un ser-



Le data center de Bidart

FIBRE

vice d'hébergement de données numériques dans un data center écoresponsable construit à Bidart. Les deux sociétés sont regroupées au sein d'une holding baptisée Izaralde employant 25 salariés. Pour 2022, Jean-Louis Melin prévoit un chiffre d'affaires de 4,5 millions d'euros dont la grande majorité provient d'Izarlink. Mais l'activité du data center Izarhost qui compte 80 clients devrait s'accroître. « Les entrepreneurs réalisent que la donnée informatique est critique pour le business. Nous sommes passés du tout cloud à une notion intermédiaire avec de l'hébergement de proximité et sur un modèle hybride. Ainsi des entreprises continuent d'héberger leur applications Microsoft 365 chez Orange mais migrent leurs applications métiers critiques chez Izarhost », constate Jean-Louis Melin.

« On peut faire du **cycle court** dans les **télécoms** et dans le **numérique** »

UNE PRISE DE CONSCIENCE DES ENTREPRISES GRÂCE AU RGPD

Ce data center bénéficiant d'un haut niveau de sécurité et évidemment d'une connexion au réseau Izarlink s'inscrit aussi dans une logique de souveraineté numérique. Stocker ses données en France permet d'échapper à l'emprise des leaders américains de l'hébergement comme Amazon ou Microsoft. « Le règlement général sur la protection des données (RGPD) relayé par les institutions nationales et européennes a permis une prise de conscience. Ce qui est vrai pour les données personnelles l'est encore plus pour celles des entreprises », argumente Jean-Louis Melin. « Il y a une influence du numérique commercialisé au grand public et ainsi des entreprises nous demandent des débits incroyables qui ne leur servent à rien. Le numérique est un secteur polluant qui a un impact environnemental. Produire local et consommer local, on peut faire du cycle court dans les télécoms et dans le numérique », affirme-t-il en militant pour un numérique utile et sobre.

SOLUTION DE TÉLÉPHONIE D'ENTREPRISE

En complément de ses différentes formules d'hébergement de données et ses services associés, la société Izarhost lance une solution de téléphonie d'entreprise.

« Izarphone est un logiciel client qui s'installe sur un PC ou sur un smartphone et qui va les transformer en téléphone d'entreprise. On peut instantanément voir qui est en ligne dans l'entreprise, accéder à l'annuaire partagé, faire des redirections, c'est très pratique pour les gens en télétravail qui peuvent utiliser leur téléphone personnel sans diffuser leur numéro et bénéficier de l'environnement de l'entreprise », argumente Benoît Gigarel, administrateur système et réseaux au sein de la société. Comme la téléphonie d'entreprise devient notamment un enjeu de la relation client mais aussi un outil indispensable en télétravail, l'offre d'Izarhost devrait logiquement susciter de l'intérêt.



JEAN-LOUIS
MELIN ET
BENOÎT
GIGAREL

TARBES-TOULOUSE

FERMETURE

DE LA LIGNE SNCF

Dans le cadre des travaux de modernisation du réseau ferroviaire, les chantiers vont perturber un des axes forts d'Occitanie : du 17 octobre 2022 au 31 mars 2023, les voyageurs devront s'armer de patience.

Par Hermance HITTE



Pour les 10 000 usagers qui l'empruntent au quotidien, la fermeture partielle de la ligne SNCF qui relie Tarbes à Toulouse n'est pas la meilleure nouvelle de la rentrée... Mais c'est ce qu'on appelle familièrement un mal pour un bien. De la mi-octobre 2022 à mars 2023, des travaux de modernisation vont perturber cet axe, notamment sur le tronçon situé entre Lannemezan et Tarbes. Le chantier structurant n'est pas des moindres et il s'inscrit dans le cadre du Plan France Relance qui en a prévu 50 cette année en Occitanie. Il s'élève à 71,2 millions d'euros, l'investissement total est de 313 millions d'euros et la Région Occitanie en est partenaire financier.

AMÉLIORER LA RÉGULARITÉ DES TRAINS

L'objectif de ce grand projet est clair, comme le souligne Réseau SNCF : « Offrir davantage de confort aux voyageurs et d'améliorer la régularité des trains ». Dans

la poursuite des travaux engagés depuis 2015, c'est cette fois le renouvellement des composants de 9,5 km de voie ferrée entre Lannemezan et Capvern qui est concerné. Les traverses, rails et ballastes seront changés à l'aide d'un train usine. Entre Montréjeau-Gourdan-Polignan et Tarbes, la caténaire va également bénéficier d'une modernisation avec 235 poteaux remplacés ainsi que le renouvellement de 64,6 km de fil de contact, celui qui alimente le train en électricité.

« ÊTRE À L'ARRÊT POUR MIEUX REPARTIR »

« On renouvelle également la voie dans les tunnels de Lhez, Laslades et Sarouilles. Ce sont des travaux bien spécifiques, certains engins lourds ne peuvent pas opérer, le travail est plus exigü, » précise Anaïs Robert, chargée de communication de la SNCF. « On en profitera pour conforter les parois des ouvrages avec des coques en béton projeté. La durée de vie sera ainsi prolongée, ce sont des vieux ouvrages, soumis aux aléas climatiques et au temps. Ces interventions nécessitent malheureusement la fermeture de la voie mais ce sont des travaux nécessaires, à terme la circulation des trains serait ralentie. Il faut parfois être à l'arrêt pour mieux repartir ». SNCF Voyageurs va mettre en place des solutions de transports avec un réseau de cars de substitution dont la grille des horaires sera présentée en septembre. Bus directs ou gare par gare, pour remplacer les cinquante trains qui assurent chaque jour ce trajet, elle est des plus attendue.

NOUVEAU QUARTIER À BIDART

Éric Spitz, préfet des Pyrénées-Atlantiques, et Emmanuel Alzuri, maire de Bidart, ont signé une convention avec l'Agence nationale de la cohésion des territoires. Le but : lancer un ambitieux projet de construction, sur 2 hectares, d'un nouveau quartier au centre de cette emblématique commune du littoral basque.

Par Vincent BIARD

Impossible de ne pas remarquer Bidart lorsque l'on emprunte la Nationale 10. Cette route de Paris vers l'Espagne offre d'abord un panorama époustouflant sur l'océan lorsqu'elle aborde Bidart qu'elle traverse sur plusieurs kilomètres. Puis après plusieurs virages, c'est l'église Notre-Dame-de-l'Assomption et son cimetière paroissial que l'on admire. Ensuite, toujours au bord de la Nationale 10, coté océan et en contrebas du centre-ville, on remarque un parking et des jolies maisons blanches aux volets rouges. C'est là que se situent les deux hectares du projet « Église - Trois Couronnes ».

85 % DE LOGEMENTS À PRIX MAÎTRISÉS

En signant une convention pour la définition de ce projet d'extension du centre-ville, Emmanuel Alzuri, maire de Bidart, évoquait un « partenariat inédit » lui garantissant le « soutien technique et financier de l'État ». Ce projet comprend la réalisation d'une maison de santé, de commerces de proximité et d'habitations avec 85 % de logements à prix maîtrisés. Grâce à un bail réel solidaire (BRS), des ménages modestes pourront accéder à la propriété. Sans ce dispositif solidaire, Bidart « risque de se transformer en résidence secondaire », prévenait Emmanuel Alzuri.

UNE AIDE ÉQUIVALENTE AU PROGRAMME « PETITES VILLES DE DEMAIN »

Le soutien d'Éric Spitz, préfet des Pyrénées-Atlantiques, a permis à la commune de Bidart de bénéficier



des mêmes avantages que le programme « Petites villes de demain » qui accompagne les projets de revitalisation des villes ou intercommunalités de moins de 20 000 habitants. L'Agence nationale de la cohésion des territoires aidera donc les services de la ville de Bidart et ses partenaires comme la Société d'équipement des pays de l'Adour (SEPA) et l'Établissement public foncier local Pays basque. Reste maintenant à lancer les premières études, à financer le rachat du foncier en place pour au moins plusieurs millions d'euros et à façonner ce nouveau quartier qui devrait voir le jour dans quelques années vu l'ampleur du projet.

INTENCE LE GÉNIE DE L'E-TOURISME

Spécialisée dans la gestion de parcours client sur les sites touristiques et de loisirs, Intence vient de décrocher deux contrats majeurs dans la station de ski du Grand-Bornand et dans les Alpes.

Par Hermance HITTE

Pousser la porte d'un grand parc d'attractions n'est pas simplement découvrir un site de loisirs dans la joie et la bonne humeur. Au bout de 30 minutes d'attente sous un soleil de plomb, chaque visiteur s'est surpris à se demander pourquoi il avait commencé sa visite par telle activité, se prenant à invoquer un bon génie qui viendrait lui en indiquer d'autres où il y a moins d'affluence : Intence est celui-là. Nulle lampe magique, en 2022, le smartphone la remplace avec brio et les vacanciers le prouvent, ils sont 89 % à utiliser le digital avant ou pendant leur séjour. La société basée au Parc d'activités des Pyrénées à Ibos l'a bien compris.

UN INGÉNIEUX ÉVENTAIL D'OUTILS DIGITAUX

Elle a développé un ingénieux éventail d'outils digitaux qui, en moins de quatre ans, a séduit les professionnels du loisir mais aussi leurs clients. Applications mobiles, solutions connectées ludiques ou pratiques, analyses de

données en temps réel et bien sûr e-commerce. Alexandre Magnat, dirigeant et fondateur d'Intence, s'est donné pour mission de tout mettre en œuvre pour que le parcours client ne se transforme pas en parcours du combattant : « Toutes les étapes qui jalonnent une visite, qu'elle soit dans un lieu de loisirs, une station de ski ou un parc d'attraction, c'est ce qu'on appelle le parcours client. La personne doit accéder au site, acheter ses

ALEXANDRE
MAGNAT

fondateur et
dirigeant d'Intence.



Tout pour que le **parcours client** ne soit **pas celui du combattant**

billets mais aussi se repérer à l'intérieur, savoir ce qu'il y a à voir, optimiser sa visite en déterminant les endroits où il y a de l'attente... On fournit une solution pour chacun de ces points ».

DES VIDÉOS SOUVENIRS DE SES DESCENTES

À 39 ans, cet ancien technicien informatique a de quoi être fier. Il semble loin le temps où Intence était encore une petite start-up, connue sous le nom de Youstiti. Le client était alors le skieur. Grâce à un habile dispositif de caméras et de captation via son smartphone, il était détecté automatiquement et filmé lors de ses exploits sur les pistes... Sans jamais à avoir à se préoccuper de la prise de vue. Un système directement inspiré par l'amour de la glisse de son créateur : « Le projet, c'était de faire de belles descentes à skis entre copains sans en laisser un qui attend et qui filme les autres, le but étant de profiter tous ensemble du moment. Ça a bien marché mais pas avec tous les téléphones. On assure encore ce service mais sans suivre la personne, en se concentrant sur les prises d'angles fixes ». Le concept était pourtant de ceux qui plaisent et la station de Cauterets n'a pas hésité à s'équiper de l'outil ludique. L'adhésion est immédiate et si ce démarrage n'est pas aussi parfait qu'Alexandre Magnat le voulait, il ouvre la voie royale à ce que deviendra sa société : « C'est grâce à la géolocalisation des personnes en temps réel, qui permettait de déclencher les caméras, que nous nous sommes rendu compte qu'on pouvait faire de l'analyse de flux et indiquer où le monde se concentre ».

LE PETIT POUCKET REMPORTE L'APPEL D'OFFRE

Avoriaz et Val d'Isère s'enthousiasment pour ce nouvel outil, la société connaît son premier pivot et change de cible client en vendant le produit aux exploitants des stations. Mais comme pour beaucoup, la zone que le technicien pense d'élan devient subitement celle du ralentissement : la pandémie bouleverse l'envolée. « C'était dur à gérer. On a quand même su aller chercher d'autres secteurs de marché, notamment avec les parcs d'attraction comme Walygator Aqualand à Agen ou les visites industrielles avec EDF. Mais j'ai surtout décidé d'intégrer la billetterie et les ventes ». S'en suivent des nouveaux contrats mais surtout, en 2021 l'énorme développement dans les Alpes : « on a remporté un appel d'offre significatif et ce, face à des sociétés autrichiennes. Intence c'était un peu le petit Poucet ! On a équipé l'intégralité des stations de ski de nos structures. Billetterie, contrôle d'accès, application mobile, analyse de performances... le package complet ».

Alors que les Hautes-Pyrénées se profilaient comme le terrain idéal pour qu'Intence se développe, c'est encore de l'Est que vient l'engouement cette année. La société vient de décrocher deux contrats conséquents dont un au Grand-Bornand, en Haute-Savoie : « En termes de fréquentation c'est une grosse station, très connue parce qu'elle



Les **30 sites** nordiques des **Alpes** seront bientôt équipés

accueille notamment les championnats du monde de biathlon. Intence a été retenue pour digitaliser tout le parcours client, pour le ski mais aussi pour les activités. On a également remporté un autre appel d'offre pour l'ensemble des 30 sites nordiques des Alpes du Sud. Ce sont vraiment des marchés significatifs, des belles références ». Avec une croissance dynamique, la société double son chiffre d'affaires tous les ans et si en 2021, il s'élevait à 300 000 €, 2022 devrait se finir sur une progression à 600 000 €. S'il n'y a que les montagnes qui ne se touchent pas, des Pyrénées aux Alpes, Intence les fait se connecter avec intensité.



MARIE-PIERRE
BORDE

DES GESTES QUI SAUVENT

Les traumatismes non intentionnels entraînent environ 40 000 décès chaque année en France, dont 21 000 décès par suite d'un accident de la vie courante.

Bon nombre de ces décès pourraient être évités, s'il y avait des interventions immédiates, avec des gestes qui sauvent. À condition bien sûr de former les citoyens à ces gestes dès leur plus jeune âge.

Par Marie-Pierre BORDE,
médiateur judiciaire à la Cour d'Appel
d'Agen et de Bordeaux.

Selon l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), « les traumatismes non intentionnels sont causés par une exposition aiguë à des agents physiques tels que l'énergie mécanique, la chaleur, l'électricité, les agents chimiques, les radiations ionisantes, qui interagissent avec le corps dans des quantités ou des taux excédant le seuil de tolérance humaine ». Dans certains cas, par exemple la noyade ou le gel, les traumatismes proviennent du manque soudain d'un élément essentiel, tel que l'oxygène ou la chaleur.

PLUSIEURS MILLIONS DE RECOURS AUX SERVICES D'URGENCES

Dans les accidents de la vie courante il y a, répartis selon le lieu ou l'activité : les accidents domestiques qui se produisent à la maison ou proche de celle-ci, le jardin, le garage par exemple ; les accidents qui surviennent à l'extérieur, dans un magasin ou dans la rue ; les accidents scolaires ; les accidents de sport ; les accidents de vacances et de loisirs. Plusieurs milliers de décès, plusieurs millions de recours aux services d'urgences, plusieurs milliards d'euros de coût.

ORIENTER LES MESSAGES DE PRÉVENTION VERS LES POPULATIONS À RISQUES

À quoi servent ces chiffres, s'ils ne nous permettent pas d'œuvrer pour la prévention de ces décès ? Une enquête concernant les décès des enfants de moins de 15 ans réalisée en 2009 a permis en 2015 à Santé publique France de mettre en œuvre un recueil précis des circonstances détaillées de tous ces décès, d'évaluer l'évitabilité et d'orienter les messages de prévention vers les populations à risques. Toutes les études réalisées tendent à aboutir à des normes de construction, d'utilisation, à des règles limitant ces accidents.

À peine **20 %** des Français sont **formés aux gestes d'urgence**





la vie de la personne. Elle, comme d'autres bénévoles, pompiers, médecins, infirmiers forment à des gestes simples qui sauvent, tous ceux qui le veulent. En espérant que chacun de nous puisse être formé dès son plus jeune âge.

RÉFLEXIONS SUR LES RAPPORTS ENTRE CINÉMA, TRAUMATISME ET ACCIDENTS

Qu'est-ce qui fait que nous n'avons pas mis en place, pour toute la population, un apprentissage précoce et continu de ces gestes ? Nous sommes prompts à nous attrouper devant un accident, pour cela il n'est qu'à constater les ralentissements et bouchons qui peuvent survenir sur les routes et autoroutes, uniquement liés à nos ralentissements pour voir ce qui se passe. Être spectateur ou se faire spectateur d'un accident et imaginer l'horreur, puis en faire des commentaires pour tenter de l'exorciser. Anne Boissel, psychologue clinicienne spécialisée dans les traumatismes a travaillé sur la mise

Les réserves de sang sont si faibles que les **4 % donneurs sont appelés sans cesse**. Est-ce normal dans notre société évoluée ?

Nous admirons les pompiers qui sont au combat 24h/24 contre ce qui met nos vies en péril, mais à peine 20 % des Français sont formés aux gestes d'urgence, quand nos voisins, Allemands, Autrichiens, Norvégiens et Danois le sont à 80 %. Récemment une jeune femme pompier, également formatrice des gestes d'urgence auprès des civils, me témoignait de sa tristesse de devoir constater, d'une part que très peu de jeunes et de moins jeunes se rendent disponibles pour exercer cette activité de pompier, et d'autre part que bon nombre de décès auxquels elle assiste, pourraient être évités, s'il y avait des interventions immédiates, avec des gestes qui sauvent.

En effet, il faut en moyenne une vingtaine de minutes à une équipe d'urgence, pompiers ou SAMU pour intervenir en zone rurale, même proche d'un centre de secours. Quand une personne fait un arrêt cardio-respiratoire, il faut une intervention dans les trois minutes, pour au moins maintenir l'oxygénation du cerveau. Réaliser seul, ou à plusieurs qui se relayent, un massage cardiaque pendant vingt minutes, en attendant l'arrivée des secours permet souvent de sauver



en scène et ce qui est donné à voir des accidents, dans le cinéma. Elle explique dans la revue *Champ Psychosomatique* 2004/4 (n°36), pages 101 à 117 : « L'accident automobile a une place importante dans l'œuvre de Jean-Luc Godard. À partir de l'analyse de certains de ses films, une réflexion est proposée sur les rapports entre cinéma, traumatisme et accident. Le dévoilement de la chair dans l'accident confronte le sujet à ce qui devait rester invisible. »

DÉTRESSE DU SUJET FACE À L'INSENSÉ

« Ce dévoilement est paradigmatique de la détresse du sujet face à l'insensé. La construction d'images, leur montage, l'utilisation du son, peuvent alors venir au secours de la pensée sidérée. » Que cela nous aide à prendre conscience d'une réalité, de besoins et d'actions qui y répondent. Comme par exemple, donner son sang. En moins de dix minutes, nous pouvons donner un tout petit peu, pour ce qui nous sauvera ou sauvera nos proches, lors d'une intervention, d'un accident, d'un traitement. Ce sont 4 % des Français en capacité de donner leur sang qui le font, quand 10 000 dons sont nécessaires par jour. 4 % dont 98 % pensent que cela sauve des vies et 88 % que c'est facile à faire. Il est possible de donner 4 fois par an de son sang, quand on est une femme et 6 fois, quand on est un homme. Les réserves de sang sont si faibles que les 4 % donateurs sont appelés sans cesse. Est-ce vraiment normal, dans notre société évoluée ?

Le docteur Suzanne Tartière, médecin anesthésiste-réanimatrice du SAMU de Paris à l'hôpital universitaire Necker-Enfants malades, se rend dans des écoles

pour encourager les formations aux gestes simples de l'urgence. Elle a écrit et publié un livre imagé, à destination des enfants, *Le Petit Livre des gestes qui sauvent*. Il se trouve que son livre est très utilisé, par les adultes ! On y trouve entre autres histoires courtes : « Aïe, je me suis brûlé », « Tom ne se réveille pas, pourtant il respire », « Léonie a avalé une dose de lessive », « Grand-père est tombé, il ne respire plus », « Un serpent m'a mordu »... Tous les bons gestes et actions y sont décrits simplement, en quelques lignes, à la portée des enfants. Quel adulte sait quoi faire d'efficace, en présence de ces situations ?

Organiser des formations de deux heures par des professionnels, qui nous permettent d'apprendre les gestes qui sauvent nos proches, et donner son sang, cela paraît réalisable, non ?

Alors, c'est parti !



le Lac de Caussade,
noeud gordien de la gestion de l'eau
en Lot-et-Garonne



LOT-ET-GARONNE LA PRÉFÈTE DE RÉGION AU CHEVET DES AGRICULTEURS

La visite était attendue par les agriculteurs lot-et-garonnais après un été caniculaire et une sécheresse record. La préfète de Région, Fabienne Buccio, s'est rendue à Sérignac-sur-Garonne à l'invitation de la FNSEA la semaine passée. Question brûlante dans le département : la gestion de l'eau, et son stockage, ont été au cœur des attentes et des questions posées par les exploitants réunis chez les arboriculteurs Matthieu et Nicolas Drapé. La préfète a rappelé que l'État était prêt à financer 40 % du montant des travaux pour ces réserves, à condition « de travailler pour éviter d'avoir des recours et raccourcir les délais de réalisation ». Allusion à peine voilée au barrage de Caussade, un temps autorisé par l'État, puis remis en cause, et enfin construit illégalement par les agriculteurs et aujourd'hui en fonctionnement. Sur ce dossier, le chemin est encore long avant de parvenir à une régularisation, a sobrement déclaré la représentante de l'État. Enfin, les difficultés de recrutement de travailleurs saisonniers ont également été évoquées. Cet été, ce sont plus d'un millier de salariés temporaires qui ont œuvré dans les champs du département et de nombreux postes n'ont pas été pourvus. Autant de problématiques sur la table des décideurs publics pour éviter de revivre une saison historiquement difficile pour les agriculteurs.



BÉARN DES RENDEZ-VOUS JURIDIQUES POUR LES ENTREPRISES DU HAUT-BÉARN

La CCI Pau Béarn et la Chambre de Métiers et de l'Artisanat Pyrénées-Atlantiques, en partenariat avec l'Ordre des Avocats, proposent pour la première fois aux entreprises du Haut-Béarn (déjà enregistrées ou en cours de création) et ressortissantes de la CCI ou de la CMA, des permanences juridiques gratuites pour répondre à toutes les problématiques relatives à l'entreprise (baux commerciaux, statut...). Les premiers entretiens auront lieu le vendredi 16 septembre au Centre d'Activités Économiques d'Oloron-Sainte-Marie, au 6 avenue de la Gare. Sur rendez-vous au 05 59 39 59 39.



LOT-ET-GARONNE LA RENTRÉE DE LA FOIRE D'AGEN

C'est l'événement commercial de la rentrée : la Foire d'Agen se tient du 8 au 11 septembre au Palais des Congrès. Plus condensé et moins long, ce rendez-vous annuel a souffert de la crise sanitaire et peut espérer cette année un souffle nouveau. Pour cette édition, pendant 4 jours, le Parc des expos accueille plus de 150 exposants en offrant la possibilité à tous les acteurs locaux culturels, sportifs, d'animations, de démonstrations, de présenter leurs talents, leur discipline et leurs savoir-faire. 3 nouveaux pôles intègrent la manifestation avec le secteur du bien-être, très tendance, les professionnels de l'électricité et ceux de l'alimentation. Comme chaque année des concerts, un village gourmand ainsi que de nombreuses animations gratuites seront proposées aux visiteurs tout au long de la foire. Plus de 10 000 personnes sont attendues pour l'occasion. À signaler : l'entrée est gratuite pour tous.

BÉARN PAU ATTIRE LES PROS

LinkedIn vient de publier son top 5 des villes françaises qui ont attiré le plus de professionnels désireux de changer de cadre de vie cette année. Pau atteint la première marche de ce classement, selon l'enquête menée par des économistes du réseau social. Ces derniers ont analysé « les profils LinkedIn des 24 millions de membres en France, et isolé ceux qui ont changé la ville de leur profil entre juin 2021 et mai 2022. Puis ils ont étudié le ratio entre le nombre d'entrants et de sortants de ces villes et de leurs périphéries », explique LinkedIn. « Ils ont pris en compte seulement les villes qui comptaient au moins 100 entrées et sorties chaque mois ». Derrière la capitale du Béarn, on retrouve Bordeaux, Lorient, Nice et enfin Marseille.



DORDOGNE BRANTÔME, PETITE CITÉ DE CARACTÈRE

La commune de Brantôme-en-Périgord a reçu le renouvellement de son homologation « Petites Cités de Caractère » pour une période de 5 ans, jusqu'en 2027. Sa vue « carte postale » avec l'abbaye ancestrale au pied d'une falaise boisée et la cité médiévale lovée dans une boucle de la Dronne reflète parfaitement le potentiel de la cité. Avec Excideuil, Saint-Aulaye-Puymangou et Saint-Cyprien, ces quatre villages périgourdins ont choisi de miser sur leur patrimoine et leur histoire pour en faire des atouts d'avenir. Le développement touristique participe largement de l'économie et de la vie locale. La commune place son évolution dans le respect de la charte qualitative de ce réseau.



© Soazig de la Moissonnière

CARNET

François BAYROU, maire de Pau et Haut-commissaire au plan, assurera également désormais le secrétariat général du Conseil national pour la Refondation (CNR) créé par Emmanuel Macron pour associer politiques, associatifs, syndicats et citoyens à la réflexion des prochaines grandes réformes. François Bayrou a indiqué à l'AFP avoir « toujours défendu cette idée selon laquelle il faut trouver des zones de consensus pour faire avancer un certain nombre de diagnostics qui n'avancent jamais », se disant « prêt à aider par tous les moyens pour garantir la bonne tenue de cette démarche et pour que personne ne se sente instrumentalisé ». Le lancement officiel du CNR est prévu ce jeudi 8 septembre, au centre national de rugby, à Marcoussis.

CARNET

Préfet des Pyrénées-Atlantiques depuis janvier 2019, **Éric SPITZ** a été nommé, le 31 août, Haut-Commissaire de la République en Polynésie française. Cet alsacien de 58 ans s'envolera fin septembre pour Tahiti et le nom de son successeur sera bientôt annoncé. Au Pays basque, Éric Spitz aura notamment orchestré avec efficacité le dispositif de sécurité du G7, le sommet international qui avait réuni les chefs d'État de sept puissances économiques (Allemagne, Canada, États-Unis, France, Italie, Japon et Royaume-Uni) à Biarritz en août 2020.



© V. Biard

PAYS BASQUE

LA FILIÈRE DU VRAC AGRO-ALIMENTAIRE SE RETROUVE À ANGLET

La 5^e édition de la bourse agroalimentaire Agri' Vrac se tiendra à l'Espace de l'Océan d'Anglet les jeudi 22 et vendredi 23 septembre. 300 professionnels des céréales, engrais et nutrition animale de la région Nouvelle-Aquitaine mais aussi d'Europe sont attendus. Organisée par le port de Bayonne avec le soutien de la CCI Bayonne Pays basque, Agri' Vrac est une bourse agroalimentaire accueillant les principales coopératives et sociétés de négoce du Grand Ouest et les acteurs de cette filière (hangar, manutentionnaires, consignateurs, douanes). Un espace exposant, des rendez-vous d'affaires et des conférences sur l'actualité des marchés agricoles sont programmés.



**TIERRY
LAVIT**
maire de Lourdes

**MONSEIGNEUR
AVELINE**
archevêque de Marseille
et cardinal

HAUTES-PYRÉNÉES DE LOURDES AU VATICAN

À l'occasion de la cérémonie officielle de la création de nouveaux cardinaux, le maire de Lourdes Thierry Lavit a été invité au Vatican le 27 août et a fait partie de la délégation française pour le consistoire de création cardinalice de Monseigneur Aveline, archevêque de Marseille. Un déplacement diplomatique qui s'est effectué aux côtés du ministre de l'Intérieur, Gérald Darmanin, du maire de Marseille, Benoît Payan, ainsi que de la présidente du Département des Bouches-du-Rhône, Martine Vassal. « J'ai pu échanger longuement avec le cardinal Aveline, très engagé sur la question du dialogue interreligieux et lui ai présenté le projet « Lourdes, Ville de Paix et Capitale de la Fraternité », souligne Thierry Lavit. « Un sujet déjà évoqué avec le pape François lors de ma visite officielle le 18 mars au Saint-Siège. » Ce projet figure dans l'axe 1 du Plan Avenir Lourdes (voir LVE n° 2517 du 10/08/22). L'élu et le cardinal Aveline ont également pu travailler sur l'organisation, à Lourdes, de sommets internationaux pour la paix en s'appuyant sur le discours interreligieux et la médiation politique.

LOT-ET-GARONNE LES EXPERTS EN VAL DE GARONNE

Ce n'est pas un remake de la série policière qui est lancée par l'agglomération marmandaise mais un rendez-vous régulier au service des entrepreneurs du territoire. L'objectif est de leur donner l'accès à des conseils facilement et gratuitement pour consolider et développer leur activité. Grâce à un partenariat avec les chambres et ordres des experts-comptables, notaires et un cabinet d'avocats d'affaires du Val de Garonne, une matinée mensuelle de rencontres sera organisée bientôt. Cette initiative s'adresse aux entreprises hébergées dans les pépinières, mais aussi à tous les entrepreneurs du territoire. La première échéance sera avec deux avocats mercredi 28 septembre de 9 h à 12 h en simultané à Eurêka Tonneins et Marmande Sud. Sur rendez-vous uniquement au 05 64 63 00 01. De plus, le réseau de pépinières organise chaque trimestre une « Pause Pros ». Ces rencontres thématiques proposent aux entrepreneurs du territoire des réponses à leurs préoccupations quotidiennes : recrutement, management, couverture santé, etc. Le tout dans une ambiance informelle autour d'un déjeuner. La prochaine date est le vendredi 18 novembre de 12 h 15 à 13 h 45 autour de la thématique suivante : « Susciter et cultiver la motivation des équipes ».





LOT-ET-GARONNE JOURNÉE DU MIEL À VILLENEUVE-SUR-LOT

La fête du miel de Villeneuve-sur-Lot revient cette année sous l'appellation « Journée du miel et de la biodiversité », samedi 10 septembre de 9 h 30 à 17 h, toujours dans le parc des anciens haras nationaux (entrée gratuite). Au programme : animations ludiques et ateliers en lien avec la thématique des abeilles et du miel. Cette journée sera marquée par nombre de temps forts : découverte d'une ruche pédagogique, démonstration d'extraction du miel, découverte ludique de la biodiversité locale avec le CPIE Pays de Serres-Vallée du Lot, exposition sur les accessoires de l'apiculteur, vente de produits de la ruche, jeux en bois pour les enfants... Pour rappel : l'installation par la ville d'un rucher communal, composé de six ruches, participe à la préservation de cette faune pollinisatrice que sont les abeilles. Le miel récolté, et baptisé « Le miel de la Bastide », est conditionné et livré en pots de 125 g à la Ville par l'apiculteur partenaire. Les pots sont ensuite offerts aux enfants à l'occasion de la « Journée du miel et de la biodiversité ».



DORDOGNE LA NOUVELLE FOIRE-EXPOSITION DE PÉRIGUEUX

En se séparant d'une partie du parc des expositions, la CCI a aussi cessé d'organiser la foire expo de Périgueux, principal événement économique de Dordogne avec 250 exposants et 30 000 visiteurs pour 1 000 m² d'exposition. C'est Alliance expo, agence événementielle voisine du site, à Marsac-sur-l'Isle, qui a repris le flambeau, dans la lignée de ce qu'elle a déjà fait ce printemps avec la foire de Bergerac. L'équipe mise sur des thématiques du quotidien, des animations conviviales et des intérêts de visite tout public autour de six pôles : maison et jardin, autos, 2 roues et camping-car, gastronomie, agriculture, métiers d'art. Le format est resserré sur 4 jours de vitrine commerciale et 3 nocturnes de fête-spectacle, du 15 au 18 septembre.



HAUTES-PYRÉNÉES SNCF : BILLETS À 1 € LES WEEK-ENDS DE SEPTEMBRE

Avec la Région Occitanie et SNCF Voyageurs, les billets achetés en ligne pour des trajets ayant lieu les samedis et dimanches de septembre sont à 1 €. Quelle que soit la destination en Occitanie, suivant la limite des places disponibles, les voyageurs pourront jusqu'au 25 septembre bénéficier des billets de trains liO à ce tarif exceptionnel. L'occasion de se rendre par exemple sur un des sites des Journées du Patrimoine, les 17 et 18 septembre, à bas prix. Si vous effectuez un trajet en correspondance, il faut simplement effectuer un parcours d'achat en deux fois. Cette réduction est valable sans condition et elle concerne un périmètre qui va jusqu'à Avignon, Tarascon-sur-Rhône, Clermont-Ferrand, Agen, Pau et Brive. L'ensemble de l'offre, qui concerne uniquement les trains liO SNCF Occitanie, est disponible sur les sites d'achat.

DORDOGNE LABEL EXIGEANT POUR MADEMOISELLE DESSERTS

Le Groupe Mademoiselle Desserts, qui emploie 1 800 salariés sur 12 sites en Europe, propose 4 000 références aux professionnels de la distribution et de la restauration. Sur les 8 sites français, deux se trouvent en Périgord, à Condat-sur-Trincou et Thenon. Engagé depuis une quinzaine d'années dans une démarche RSE, le groupe a obtenu la certification B Corp™ délivrée aux entreprises à impact sociétal et environnemental positif. Il a notamment renforcé des investissements et actions en faveur de la santé et de la sécurité des collaborateurs, diminué les émissions de gaz à effet de serre, réduit les déchets, utilisé des matières premières issues de filières responsables et/ou labélisées...

Ce label très exigeant certifie les entreprises respectant des normes sociales et environnementales les plus élevées. Cette année, avant que le conflit en Ukraine ne bouscule l'économie, l'objectif était déjà de réduire la consommation d'électricité de 5 % et de 3 % sur le gaz.



DORDOGNE LE MOULIN ROUGE, À TERRASSON, EN QUÊTE DE TRANSMISSION

Christie & Co, qui accompagne les transactions d'établissements hôteliers en France et à l'étranger, a été mandaté en exclusivité pour la vente des murs et fonds de commerce de l'hôtel Grand Confort *Le Moulin Rouge* (3 étoiles) et l'hôtel Confort *Le Moulin Rouge* (une étoile) à Terrasson-Lavilledieu. Les deux établissements de 49 et 27 chambres ont bénéficié d'entretiens réguliers et ont enregistré en 2021 de bonnes performances. Situés à 5 minutes de la gare TGV de Terrasson et 38 km de l'aéroport de Brive, ils attirent tous deux une clientèle équilibrée d'affaires et de loisirs.

LOT-ET-GARONNE PETIT BATEAU VOGUE À NOUVEAU

Après quelques jours de fermeture, le magasin de vêtements agenais, bien connu des familles, a trouvé repreneuse en la personne de Julie Viallet. Elle qui y habillait déjà ses enfants trouvait dommage que l'enseigne disparaisse et a décidé de se lancer dans le commerce des habits pour enfants : « C'est une véritable institution et j'étais déçue de sa fermeture. Alors, soutenue et poussée par mon compagnon, j'ai décidé de sauter le pas ». Julie n'en est pas à son coup d'essai dans le domaine commercial puisqu'elle gère déjà 3 Columbus Café à Agen, Montauban et Boé. Avec une salariée au magasin, Petit Bateau demeure sur le boulevard de la République, au n° 37. Il est ouvert du lundi au samedi.



MARIE JO
BURUCOA

PAYS BASQUE MARIE JO BURUCOA REJOINT TIME FOR THE PLANET

Fin juillet, la cofondatrice de l'agence web Novaldi de Bidart, également vice-présidente du cluster Pays basque Digital, est devenue actionnaire de Time for the Planet. Cette entreprise à mission ambitieuse de bâtir un fonds citoyen d'un milliard d'euros. L'objectif est de financer la création de 100 entreprises ou innovations pour lutter contre le réchauffement climatique. Créée à Lyon en 2019 Time for the Planet a levé près de 12 millions d'euros auprès des 60 000 citoyens et de 2 000 entreprises. Cinq projets sont déjà soutenus dont celui de l'entreprise Beyond the Sea créé par le navigateur Yves Parlier à La Teste en Gironde, qui a reçu 1 million d'euros pour développer son projet de traction par voile de navires de toutes tailles.

PAYS BASQUE LA START-UP PURE NAT DISTINGUÉE POUR SON INNOVATION

Créée à Anglet en 2020 par Natacha Kinadjian Caplat, la start-up Pure Nat exploite le projet de thèse développé par cette docteure en physico-chimie des matériaux. Le procédé consiste à utiliser une technologie disruptive détruisant les polluants de l'air (COV, bactéries, virus) à partir d'un matériau biomimétique inventé et breveté par Natacha Kinadjian Caplat. Pure Nat développe des purificateurs d'air nouvelle génération, plus performants, sans filtre à jeter, s'intégrant aux objets du bâtiment. Début juillet, la start-up a reçu le second prix de l'innovation du grand prix de l'innovation construction durable et cadre de vie organisé par le technopôle Domolandes de Saint-Geours-de-Maremne. La remise du trophée s'est déroulée à Paris lors du Moniteur Innovation Day organisé par le groupe Le Moniteur.

Toute reproduction même partielle des avis, annonces et insertions publiées sous cette rubrique, est formellement interdite, sous quelque forme que ce soit, sous peine de poursuites judiciaires. Selon l'arrêté du 19 Novembre 2021 relatif à la tarification et aux modalités de publication des annonces judiciaires et légales (<https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORF-TEXT000044378066>) :

Les annonces judiciaires et légales font l'objet d'une tarification au caractère. Le tarif pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne est de 0.183 euro HT le caractère.

Par dérogation aux dispositions de l'article précédent, les annonces mentionnées ci-dessous font l'objet en 2022 d'une tarification forfaitaire, selon les modalités suivantes :

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution de sociétés commerciales prévues par l'article R. 210-3 du code de commerce et à la constitution de sociétés civiles prévues par l'article 22 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est établi suivant la forme de la société, comme mentionné dans l'article 3 de l'arrêté

- Le tarif des annonces légales relatives à la constitution des groupements agricoles d'exploitation en commun prévues par l'article R. 323-14 du code rural et de la pêche maritime et de sociétés demeure déterminé conformément aux dispositions de l'article 1^{er} de l'arrêté ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'acte de nomination des liquidateurs des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-2 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 27 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 149 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne ;

- Le tarif des annonces légales relatives à l'avis de clôture de la liquidation des sociétés commerciales prévues à l'article R. 237-8 du code de commerce et des sociétés civiles prévues à l'article 29 du décret n° 78-704 du 3 juillet 1978 relatif à l'application de la loi n° 78-9 du 4 janvier 1978 modifiant le titre IX du livre III du code civil est de 108 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements d'ouverture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 64 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Le tarif des annonces légales relatives aux jugements de clôture des procédures collectives régies par les titres II, III et IV du livre VI du code de commerce est de 35 euros HT pour les départements de Dordogne et Lot-et-Garonne.

- Les tarifs visés à l'article 1^{er} sont réduits de 70 % pour les annonces faites par les personnes qui bénéficient de l'aide juridictionnelle ou lorsque les demandes d'annonces sont formulées par les juridictions en vue de satisfaire à une obligation de publication mise à la charge de personnes bénéficiant de l'aide juridictionnelle. Ils sont réduits de 50 % pour les annonces prescrites dans le cadre des procédures prévues par le livre VI du code de commerce, à l'exception des annonces faisant l'objet d'une tarification forfaitaire en application des 4^e et 5^e de l'article 3 de l'arrêté. Les annonces relatives aux sociétés et fonds de commerce font l'objet d'une centralisation sur la base de données numérique centrale mentionnée au deuxième alinéa de l'article 1^{er} de la loi du 4 janvier 1955 susvisée et régie par le décret du 28 décembre 2012 susvisé.

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

ABONNEMENT

6 MOIS D'ABONNEMENT 25 € TTC SOIT 26 NUMÉROS

1 AN D'ABONNEMENT 40 € TTC SOIT 52 NUMÉROS

2 ANS D'ABONNEMENT 59 € TTC SOIT 104 NUMÉROS

NOM _____

PRÉNOM _____

ENTREPRISE _____

ADRESSE _____

EMAIL _____

TEL _____

Adresse de livraison si différente de l'adresse de facturation à compléter et à retourner, accompagné de votre règlement à l'ordre de la VIE ÉCONOMIQUE 106 rue Fondaudège CS 71900 - 33061 BORDEAUX Cedex

CONTACT : CATHERINE DEPETRIS
ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM / 05 57 14 07 55

CONSTITUTIONS



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit
des Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique
47000 Agen

AVIS DE CONSTITUTION

DENOMINATION : **RUN 24**

FORME : Société en nom collectif

CAPITAL : 1.000 Euros.

SIEGE : 24000 PERIGUEUX, 225 route d'Angoulême - Centre Commercial Le Privilage.

OBJET : L'exercice d'une activité de bar, snack, brasserie, vente de journaux, librairie, articles de papeterie, vente d'articles de fumeurs auquel est annexée la gérance d'un débit de tabac situé dans le même local et gérée sous la forme d'exploitation ; les activités de loteries et jeux en général ; le négoce de tous articles de confiserie, cadeaux, carterie, bimbelerie, tableterie, cartes téléphoniques et pellicules photo ; toutes prestations de services administratives et notamment de reprographie.

DUREE : 50 années, à compter de l'immatriculation, sauf prorogation ou dissolution anticipée.

ASSOCIÉS TENUS INDEFINIMENT AUX DETTES SOCIALES :

- M Franck MORIEUX, demeurant à 24000 PERIGUEUX, 44, rue Louis Blanc.

- Mme Patricia HIP KI épouse MORIEUX, demeurant à 24000 PERIGUEUX, 44, rue Louis Blanc.

GERANCE : exercée par M. Franck MORIEUX, associé

La société sera immatriculée au Greffe du Tribunal de Commerce de PERIGUEUX.

L2200665

SCI TGR

Société Civile Immobilière
Au capital de 1500€
Siège social : 10 Rue HENRI FOUILLARET
24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN
(DORDOGNE)

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 29 Août 2022, il a été constitué, une société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **TGR**

Forme : Société civile immobilière

Siège social : 10 Rue HENRI FOUILLARET 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN (DORDOGNE)

Objet social : - l'acquisition d'un immeuble sis à MUSSIDAN (24400) (Rue Gaston CHARMARTY), l'administration et l'exploitation par bail, location ou autrement dudit immeuble et de tous autres immeubles bâtis ou non bâtis dont elle pourrait devenir propriétaire ultérieurement, par voie d'acquisition, échange, apport ou autrement,

- éventuellement et exceptionnellement l'aliénation du ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés,

Capital social : 1500 €

Gérance : Monsieur PINTO RAMOS TIERRI, Demeurant : 10 Rue HENRI FOUILLARET 24400 SAINT-MEDARD-DE-MUSSIDAN (DORDOGNE)

Clauses relatives aux cessions de parts et agrément : Les cessions de parts sociales sont soumises à l'unanimité des associés,

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés de PERIGUEUX

La Gérance

L2200687



VLVS
109 AV du maréchal
LECLERC
33220 PINEUILH
Tél : 05 57 48 31 17

MOTORSPORT EVENTS

EURL au capital de 5 000 €
5538 route de la Vallée, Lieu-dit Couture
24240 MONESTIER
RCS BERGERAC

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 31 août 2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **MOTORSPORT EVENTS**

Forme sociale : Entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée.

Au capital de : 5 000 €

Siège social : 5538 Route de la Vallée, Lieu-dit Couture, 24240 MONESTIER

Objet : organisation d'épreuves sportives de Karting, achat et vente d'accessoires, équipements et matériels de sports mécaniques

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BERGERAC

Gérance : M. Nicolas MARAVAL demeurant 5538 Route de la Vallée, Lieu-dit Couture, 24240 MONESTIER

Pour avis

L2200690

SCI ARAMANGO
Société Civile Immobilière au capital de 1.000 euros
Siège social : 9B route de Perrin
33770 SALLES
RCS de BORDEAUX en cours

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous seing privé en date du 01.09.2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : **ARAMANGO**

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 1.000 €.

Siège social : 9B route de Perrin 33770 SALLES.

Objet social : L'acquisition, l'administration, la gestion patrimoniale de tous biens immobiliers et occasionnellement leur vente. Toutes opérations financières, mobilières ou immobilières se rattachant directement ou indirectement à cet objet et susceptibles d'en favoriser la réalisation, à condition toutefois d'en respecter le caractère civil.

Co-Gérants : Mr Erik MANO et Madame Mélanie PITET, domiciliés ensemble au 9B route de Perrin 33770 SALLES,

Clause d'agrément : voir dans les statuts la clause d'agrément des cessions de parts.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis

22VE04881

ABC PUBLICITE
Société à responsabilité limitée
au capital de 15.000 euros
Siège social : Route de
Bordeaux
24100 ST LAURENT DES
VIGNES
753 660 885 RCS BERGERAC

Aux termes du procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 16 juin 2022 et du procès-verbal de la gérance en date du 2 août 2022, Monsieur Yves GEORGET a démissionné de ses fonctions de gérant avec effet au 2 août 2022 sans qu'il y ait lieu de procéder à son remplacement et le capital social a été réduit d'une somme de 7.500 euros, pour être ramené de 15.000 euros à 7.500 euros par rachat et annulation de 50 parts sociales.

La modification des statuts appelle la publication suivante :

ARTICLE 7 - CAPITAL SOCIAL

Ancienne mention : "Le capital social est fixé à quinze mille (15.000) euros."

Nouvelle mention : "Le capital social est fixé à sept mille cinq cents (7.500) euros."

Pour avis
La Gérance
22VE04875

LAVAGE DE LA DRONNE
Société à responsabilité limitée
Au capital de 1000€
Siège social : La Borie, 24600
VILLETTOUREIX
494 101 355 RCS PERIGUEUX

AVIS DE TRANSFORMATION

Suivant décisions de l'associé unique du 01/09/2022, il a été décidé :

- la transformation de la Société en société par actions simplifiée unipersonnelle à compter du même jour, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société. La dénomination de la Société, son objet, son siège, sa durée et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés. La société demeure dirigée par Monsieur Etienne DESVIEL, anciennement Gérant et désormais Président.

- une augmentation de capital d'un montant de 29 000€ par élévation de la valeur nominale des parts sociales à effet du 01/09/2022. Le capital social est désormais fixé à la somme de 30 000€.

Les articles "Apports" et "Capital" des statuts sont modifiés en conséquence.

Mention sera faite au RCS de PERIGUEUX.

Pour avis
22VE04884

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

POUR VOTRE COMMUNICATION PUBLICITAIRE

TÉL. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

HUGH
Société civile immobilière
au capital de 1 000 euros
Siège social : Malaval
24210 STE ORSE
449620434 RCS PERIGUEUX

CHANGEMENT DE GÉRANT ET TRANSFERT DE SIÈGE

Aux termes d'une délibération en date du 30/06/2022, l'AGE a pris acte de la décision prise par M. David FONTAINE de démissionner de ses fonctions de gérant et a nommé en qualité de nouveau gérant, M. Clément FONTAINE, demeurant 7 Rue Berthelot, 24210 THENON, pour une durée illimitée à compter du 30/06/2022.

Le nom de M. David FONTAINE a été retiré de l'article 10 pour être remplacé par M. Clément FONTAINE.

Au cours de cette même assemblée, il a été décidé de transférer le siège social du Malaval, 24210 STE ORSE au 7 rue Berthelot 24210 THENON à compter du 30/06/2022, et de modifier en conséquence l'article 4 des statuts.

Modification sera faite au Greffe du Tribunal de commerce de PÉRIGUEUX.

Pour avis La Gérance
22VE04756

HEPTA HOME
Société par actions simplifiée
au capital de 1.000 euros
Siège social : 2 Rue Alfred
Nobel, 24750 BOULAZAC ISLE
MANOIRE
882 839 434 RCS PERIGUEUX

AVIS

L'associé unique, a décidé, en date du 30 juin 2022, conformément aux dispositions de l'article L. 225-248 du Code de commerce, de ne pas procéder à la dissolution anticipée de la Société.

Pour avis
22VE04823



SARL COGEOF
Société d'expertise comptable
SARL au capital de 12 000 €
9 bis place Gambetta
33720 Podensac
Tel : 05 56 27 25 28 -
Fax : 05 56 27 06 03

SARL AMOPRIM SUD OUEST
SARL au capital de
10 000,00 euros
Siège social : 2A CHEMIN DE
MATHÉLIN 24230 LAMOTHE-
MONTRAVEL
RCS n°514609809
RCS BERGERAC

TRANSFERT DU SIÈGE

Suivant décision de l'associé unique en date du 31/07/2022, la société AMOPRIM SUD-OUEST, demeurant 2A CHEMIN DE MATHÉLIN - 24230 LAMOTHE-MONTRAVEL, a décidé de transférer le siège social au 7 Lieu dit VISIERE - 33580 SAINT VIVIEN DE MONSEGUR à compter du 31/07/2022.

Modification au RCS de BERGERAC. Nouvelle immatriculation au RCS de BORDEAUX.

Pour avis.
22VE04828

DETEXIAL TECHNOLOGY SAS au capital de 3 000 euros
Siège social : 45 avenue André
Malraux 24700 MONTPON
MENESTEROL
RCS PERIGUEUX 894 836 097

L'AGE du 26 août 2022 a décidé, à compter de ce jour :

- de modifier l'objet social pour : Electricité automatisée, rénovation et construction,

- de remplacer la dénomination sociale "DETEXIAL TECHNOLOGY" par "CONSTRUXIAL"

et de modifier en conséquence les articles 2 et 3 des statuts.

POUR AVIS
22VE04831



7, Allées Paul Feuga
31000 Toulouse

SCI GARDE au capital de 1525 €
Siège social 66 Route Bourgatie 24680
Lamonzie-Saint-Martin

433068715 RCS Bergerac

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du PV de l'AGE du 01.07.2022, il résulte que :

- le siège social a été transféré au 12 Chemin Saint-Germain 11290 Lavalette à compter du même jour. L'article « Siège social » des statuts a été modifié en conséquence. Mention sera faite au RCS 22VE04834



NOTAIRE & Associés 3.0.1
Associé Fondateur Groupe FRANCE
NOTAIRE
Me Florent POTVIN

SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE "LA FRANCAISE", SCI AU CAPITAL DE 1.000€, SIÈGE SOCIAL À LE BUISSON DE CADOUIN (24480) LIEUDIT « L'ÉGAL », IMMATRICULÉE RCS BERGERAC 505 015 073

MODIFICATION DE L'OBJET SOCIAL

Suivant consultation écrite en date du 8 juin 2022, il a été décidé de modifier l'article 2 des statuts et d'ajouter à l'objet social : « [...] - La vente de tous immeubles bâtis ou non bâtis, des biens meubles dont la société serait propriétaire [...] »

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis
22VE04845



36 Cours Tourny - 24000 Périgueux
Tél: 05.32.26.39.29
contact@acea-avocat.com

AVIS DE DISSOLUTION

Aux termes d'une Assemblée générale extraordinaire du 31 août 2022, l'associé unique de la société **SEF INNOVATION**, société par actions simplifiée au capital de 10.000 euros dont le siège social est à **SAINTE EULALIE D'ANS (24640)**, le Bourg, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de Périgueux sous le numéro 753 135 474, a décidé la dissolution de la Société à compter du 31 août 2022 et sa mise en liquidation amiable sous le régime conventionnel avec effet du même jour. Le siège de la liquidation a été fixé à **SAINTE EULALIE D'ANS (24640)**, Le Bourg. Le liquidateur est Monsieur Yannick SEYRAL demeurant à **BROUCHAUD (24210)**, Le Bourg, ayant les pouvoirs les plus étendus pour mener à bien les opérations de liquidation.

R.C.S PERIGUEUX
L2200686

CECILE AUGRAS

Société unipersonnelle à responsabilité limitée au capital de 100 euros
Siège social : 15 RUE CHARLES MANGOLD 24000 PERIGUEUX
832602809 RCS PERIGUEUX

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes des décisions de l'associée unique du 31/08/2022 : Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 31/08/2022 et sa mise en liquidation.

Le liquidateur de la société est Mme Cécile AUGRAS domiciliée 15 rue Charles Mangold 24000 PERIGUEUX. Il est investi des pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 17 rue Pierre Curie 24000 Périgueux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Périgueux.

Mention sera faite au RCS de Périgueux

Pour avis,
L2200692

DISSOLUTION ANTICIPÉE

Dénomination : **SAS SUR LE ROC**.

Forme : SAS société en liquidation.

Capital social : 60000 euros.

Siège social : 1 Rue de l' Alma, 24000 PERIGUEUX.

412074098 RCS de Périgueux

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire en date du 31 août 2022, les associés ont décidé la dissolution anticipée de la société à compter du 31 août 2022. Madame Susan Elisabeth PAL-FREYMAN, demeurant 1 rue de l'Alma 24000 Périgueux a été nommé liquidateur et lui a conféré les pouvoirs les plus étendus.

Le siège de la liquidation est au siège social, adresse où doit être envoyée la correspondance.

Pour avis.
L2200710

ADDITIFS RECTIFICATIFS

STVAVOCATS

2 rue du Lieutenant
Colonel Pélissier
31000 TOULOUSE
05 34 30 40 50

Rectificatif à l'annonce parue le 17/08/2022 sous le n° 22011637 dans LA VIE ECONOMIQUE DU SUD OUEST concernant la société **CYTI FAMILY**. Il fallait lire : Siège social : Les Martyrs - 24560 SAINTE-RADEGONDE.

L2200702

TRIBUNAL DE COMMERCE DE PÉRIGUEUX

JUGEMENT PRONONÇANT LA RÉOLUTION DU PLAN DE SAUVEGARDE ET LE REDRESSEMENT JUDICIAIRE

(Jugement du 01 septembre 2022)

SAS LES CARRIERES DE BONTemps, Bontemps, 24210 Limeyrat, RCS Greffe de Périgueux 420 131 385. Extraction de pierres ornementales et de construction, de calcaire industriel, de gypse, de craie et d'ardoise. Jugement prononçant la résolution du plan de sauvegarde et le redressement judiciaire, date de cessation des paiements le 30 Août 2022 et désignant administrateur Selarl Ajilink Vigreux - Maître Sébastien Vigreux 30, Cours de l'Intendance - 33000 Bordeaux avec les pouvoirs : d'assister le débiteur pour tous les actes de gestion, mandataire judiciaire Maître Nicolas LEURET - SCP LGA 78, rue Victor Hugo

- le Mercurial - 24000 Périgueux. Les créances sont à adresser, dans les deux mois de la publication BODACC, auprès du Mandataire Judiciaire ou sur le portail électronique prévu par les articles L. 814-2 et L. 814-13 du code de commerce à l'exception des créanciers admis au plan qui en sont dispensés.

2022_2402_162

JUGEMENT DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE LILLE-METROPOLE

ACIAM. Siège : 211 Avenue Brame 59100 Roubaix (RCS 5910 881 209 647). Etablissement secondaire : Centre Commercial Auchan Marsac sur l'Isle 24430 Marsac-sur-l'Isle

Le Tribunal de Commerce de LILLE-METROPOLE a prononcé en date du 01/08/2022 l'ouverture d'une procédure de redressement judiciaire sous le numéro 2022/544 date de cessation des paiements le 01/07/2022 administrateur : SELARL 2M & ASSOCIES prise en la personne de Maître MARTINEZ Carole et de Maître PACE Marine 22 rue de l'Arcade 75008 PARIS, Société AJILINK LABISCABOOTER prise en la personne de Me Vincent LABIS 316 avenue de Dunkerque 59130 LAMBERSART, avec pour mission : de gérer, mandataire judiciaire : SELARL MIQUEL ARAS & ASSOCIES prise en la personne de Maître ARAS Michaël 58 Avenue Gynemer 59700 Marcq-en-Baroeul, SELARL PERIN BORKOWIAK représentée par Maître Yvon PERIN 445 boulevard Gambetta Tour Mercure 8ème étage 59976 TOURCOING Cedex, et a ouvert une période d'observation expirant le 01/02/2023, les déclarations des créances sont à déposer au mandataire judiciaire dans les deux mois à compter de la date de publication au bodacc.

22VE04833

CONSTITUTIONS



TAXI NAS

Société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros
Siège social : 24 rue notre dame , 47230 LAVARDAC
En cours d'immatriculation au RCS d'AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à LAVARDAC du 30 aout 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : TAXI NAS

Siège : 24 rue notre dame 47230 LAVARDAC

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 1 000 euros

Objet :

- Activité de taxis,

- transports de personnes et de produits.

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Président : M. Jamal NACIRI, demeurant 24 rue notre dame 47230 LAVARDAC,

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés de Agen.

POUR AVIS

Le Président

L2200663

Par assp en date du 24/08/2022, a été constituée la **SNC LE DOUBLE M**, capital 5000 €, siège 18 Avenue Belle Colline, 47200 BEAUPUY, est nommé gérant Béatrice BLANCHARD sis 14 Bis Rue Truquet, 47200 Marmande, objet : Snack, restauration rapide, bar licence 4, débit de tabac, glaces, jeux de grattage et tirage, épicerie, presse, papeterie, relais CA, vente de timbre et de bouteille de gaz, vente de vin, durée 99 ans. RCS Agen

L2200666



CABINET DB3C
35 Avenue Auguste Ferret
33110 LE BOUSCAT
Tél. 05 57 22 45 22

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte SSP en date du 20/07/2022 à AGEN, il a été constituée une société à responsabilité limitée à associé

unique présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **BLANCO AGEN**

Siège : 14 Place des Laitiers 47000 AGEN

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation

Capital : 1 000 euros

Objet : La vente d'articles de prêt-à-porter hommes, accessoires, chaussures, maroquinerie et tous produits annexes et connexes

Gérance : Amélie MENNECHET et Jean-Baptiste HUCHET, 23 Rue Ferdinand Bebel 31500 TOULOUSE

Immatriculation RCS Agen

L2200667

Par acte SSP du 30/08/2022, il a été constitué une SASU dénommée : **EXPANSION 47 VILLENEUVE SUR LOT**

Siège social : 42, Place Lafayette, 47300 VILLENEUVE-SUR-LOT

Capital : 1.000 €

Objet : Services aux personnes, en recourant ou non à la sous-traitance d'entreprises et d'associations détentrices d'un agrément ou d'une autorisation et plus généralement toutes opérations industrielles, commerciales, financières, économiques ou juridiques, mobilières ou immobilières, pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet social ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement

Président : SAP EXPANSION, SARL, au capital de 300.000€, 3 Allée Jean Jaurès, 72100 LE MANS, 912 403 243 RCS de MANS, représentée par M. GUILLAUME RICHARD.

Admissions aux assemblées et droits de vote : Tout Actionnaire est convoqué aux Assemblées. Chaque action donne droit à une voix. Clauses d'agréments : Actions librement cessibles entre associés uniquement.

Durée : 99 ans à compter de l'immatriculation au RCS d'AGEN

L2200683

Aux termes d'un ASSP en date du 03/08/2022, il a été constitué une EURL présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination : **LA FERME COUDERC**

Objet social : Organisation d'événements, location saisonnière de gîtes ou meublés de tourisme, de chambres d'hôtes et tables d'hôtes, restauration et vente à emporter, vente de produits régionaux et artisanaux

Siège social : 174 chemin de Couderc Lieudit Couderc, 47440 PAILLOLES.

Capital : 40 000 €.

Gérance : AUZOU Antoine demeurant 201 chemin du Val Fortin 61120 AUBRY LE PANTHOU ;

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS de AGEN.

L2200691

47. LOT-ET-GARONNE



Publication effectuée en application des articles L 141-1, L 141-2, L141-3 et R 142-3 du Code Rural et de la Pêche Maritime

La Safer Nouvelle-Aquitaine se propose, sans engagement de sa part, d'attribuer par rétrocession, échange ou substitution tout ou partie des biens suivants :

AA 47 09 0185 05

Petite parcelle de terre supportant une cabane en ruine.

FRANCESCAS 68 ca

'Plante': C- 244

XA 47 22 0069 01

Parcelle de terre imbriquée dans un ilot.

ANDIRAN 17 a 20 ca

'Couroussau': C- 341(A)- 341(B)

Les personnes intéressées devront manifester leur candidature, au plus tard le 21/09/2022 : par écrit en précisant leurs coordonnées téléphoniques, prioritairement auprès du service départemental de la Safer Nouvelle-Aquitaine - 271, Rue de Péchabout - 47008 AGEN - Tel : 05 53 95 19 19 où des compléments d'information peuvent être obtenus, (ou au siège de la Safer Nouvelle-Aquitaine - Les Coreix - 87430 Verneuil-Sur-Vienne), ou par voie dématérialisée sur le site <http://www.saferna.fr/>.

L2200703

WWW.VIE-ECONOMIQUE.COM

LA VIE ÉCONOMIQUE
DU SUD-OUEST

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

abonnement@echos-judiciaires.com

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée sous forme électronique en date du 24 août 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **MJFOUL**

Siège : ZAC Le Rouge, 47510 FOULAY-RONNES

Durée : 99 ans à compter de son immatriculation au Registre du commerce et des sociétés

Capital : 12 000 euros

Objet :

- La vente en magasin de tous produits pour l'aménagement et l'entretien du jardin, et notamment de fleurs, plantes, arbres, bois et dérivés, graines, semences, terreaux, engrais, vêtements, matériels et outils de jardinage, meubles et accessoires pour le jardin..., d'aliments et accessoires pour les animaux, de produits alimentaires, produits locaux, d'articles de petite décoration, de combustibles en récipients transportables ;

Toutes opérations industrielles et commerciales se rapportant à :

- la création, l'acquisition, la location, la prise en location-gérance de tous fonds de commerce, la prise à bail, l'installation, l'exploitation de tous établissements, fonds de commerce, usines, ateliers, se rapportant à l'une ou l'autre des activités spécifiées ci-dessus ;

- la prise, l'acquisition, l'exploitation ou la cession de tous procédés, brevets et droits de propriété intellectuelle concernant ces activités ;

- la participation, directe ou indirecte, de la Société dans toutes opérations financières, mobilières ou immobilières ou entreprises commerciales ou industrielles pouvant se rattacher à l'objet social ou à tout objet similaire ou connexe ;

- toutes opérations quelconques contribuant à la réalisation de cet objet.

Exercice du droit de vote : Tout associé peut participer aux décisions collectives sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions au jour de la décision collective. Sous réserve des dispositions légales, chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Agrément : Les cessions d'actions au profit d'associés ou de tiers sont soumises à l'agrément de la collectivité des associés.

Président : La société MGB 47, société à responsabilité limitée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 16 Rue Jacquard, 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 910 918 929 RCS AGEN.

Directeurs Généraux :

- La société L.J.H. société par actions simplifiée au capital de 1 000 euros, ayant son siège social 30 Chemin de Lamoulière, 47390 LAYRAC, immatriculée sous le numéro 911 566 974 RCS AGEN,

- La société MICRO HOLDING, société à responsabilité limitée au capital de 1 900 000 euros, ayant son siège social 22, Avenue du Général de Gaulle - 47000 AGEN, immatriculée sous le numéro 849 975 602 RCS AGEN.

La Société sera immatriculée au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

POUR AVIS

Le Président

L2200696

Par acte sous-seing privé en date du 31/08/2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société par actions simplifiée

Dénomination : **VLYM HOLDING**

Capital : 12 000 euros, divisé en 1200 actions de 10 euros chacune.

Siège social : 515 Route de Verdrie 47110 SAINTE LIVRADE

Objet social : La société a pour objet en France et à l'étranger, la gestion de tout portefeuille de valeurs mobilières dont la société deviendra propriétaire par voie d'apport, d'achat, d'augmentation de capital, d'apport partiel d'actif, de fusion ou autrement, l'animation et l'orientation de

la politique des sociétés filiales ; la prestation de services en matière informatique, administrative, financière et comptable, de marketing, de documentation et de recherche, de recrutement et de gestion de personnels ; la réalisation de tout investissement patrimonial mobilier ou immobilier, la gestion, l'administration et l'exploitation de tout bien par voie de location ou autrement.

Durée : 99 ans

Président : Monsieur MOUILLAC Yann, demeurant 515 Route de Verdrie 47110 SAINTE LIVRADE

Immatriculation RCS greffe TC d'AGEN

Agrément : Les actions sont librement cessibles entre associés.

Elles ne peuvent être cédées à des tiers étrangers à la société qu'avec l'agrément préalable de la collectivité des associés délibérant aux conditions des décisions extraordinaires prévues à l'article 23 des présents statuts.

Admission aux assemblées et droit de vote : Tout associé peut participer aux assemblées sur justification de son identité et de l'inscription en compte de ses actions. Chaque associé dispose d'autant de voix qu'il possède ou représente d'actions.

Pour avis, la Présidence,

L2200697



SCI DU CHEMIN DE L'AIGUILLON Société civile immobilière au capital de 333 600 € 709 Chemin de l'Aiguillon 47700 SAINT MARTIN CURTON

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte reçu par Maître Jean-Luc SENTENAC, notaire à CASTEL-JALOUX, le 27/08/2022, il a été constitué la Société présentant les caractéristiques suivantes :

Dénomination sociale : SCI DU CHEMIN DE L'AIGUILLON

Forme sociale : Société Civile Immobilière.

Au capital de : 333 600 €.

Siège social : 709 Chemin de l'Aiguillon à 47700 SAINT MARTIN CURTON.

Objet social : La propriété et la gestion, à titre civil, de tous les biens ou droits mobiliers et immobiliers et plus particulièrement de toute prise de participation dans toutes sociétés immobilières et de tous autres biens meubles et immeubles, à quelque endroit qu'ils se trouvent situés ; l'acquisition, la prise à bail, la location-vente, la propriété ou la copropriété de terrains, d'immeubles construits ou en cours de construction ou à rénover, de tous autres biens meubles et de tous autres biens meubles ; la construction sur les terrains dont la société est, ou pourrait devenir propriétaire ou locataire, d'immeubles collectifs ou individuels à usage d'habitation, commercial, industriel, professionnel ou mixte ; la réfection, la rénovation, la réhabilitation d'immeubles anciens, ainsi que la réalisation de tous travaux de transformation, amélioration, installations nouvelles conformément à leur destination ; l'administration, la mise en valeur et plus généralement l'exploitation par bail ou autrement des biens sociaux et notamment du bien immobilier, sis à SAINT MARTIN CURTON ; l'obtention de toutes ouvertures de crédits, prêts et facilités de caisse avec ou sans garantie hypothécaire, destinés au financement des acquisitions ou au paiement des coûts d'aménagement, de réfection ou autres à faire dans les immeubles de la société ; toutes opérations destinées à la réalisation de l'objet social, notamment en facilitant le recours au crédit dont certains associés pourraient avoir besoin pour se libérer envers la société des sommes dont ils seraient débiteurs, à raison de l'exécution des travaux de construction respectivement de la réalisation de l'objet social et ce, par voie d'hypothèque pour autrui.

Gérance : M. Florent SANCHEZ demeurant 7 rue Jean Eugène Pailla à 13010 MARSEILLE.

Clause d'agrément : Cession libre entre associés et leurs descendants ou ascendants. Toutes les autres cessions y compris au profit du conjoint d'un associé sont soumises à l'agrément des associés par décision extraordinaire.

Durée de la société : 99 ans à compter de son immatriculation au RCS d'AGEN.

Pour avis

22VE04872



APHILIA Société civile immobilière au capital de 50 euros Siège social : 65 Chemin du Puits de Carré, 47310 ESTILLAC RCS AGEN

AVIS DE CONSTITUTION

Aux termes d'un acte sous signature privée en date à ESTILLAC du 1er septembre 2022, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme sociale : Société civile immobilière

Dénomination sociale : APHILIA

Siège social : 65 Chemin du Puits de Carré, 47 310 ESTILLAC

Objet social : L'acquisition, l'aménagement, la construction, la mise en valeur, l'administration, l'exploitation par bail, la location ou autrement de tous immeubles et terrains, quel que soit leur mode d'acquisition (achat, apport ou construction) ou de financement (emprunt, crédit-bail), l'aliénation occasionnelle des biens lui appartenant pourvu que ce soit dans le cadre de la gestion patrimoniale et civile de l'objet social, Tous Placements financiers, prise de participation dans toutes sociétés de quelque forme qu'elles soient à la condition de conserver à la société son caractère civil. Eventuellement et exceptionnellement l'aliénation ou des immeubles devenus inutiles à la Société, au moyen de vente, échange ou apport en société, et généralement toutes opérations quelconques pouvant se rattacher directement ou indirectement à l'objet ci-dessus défini, pourvu que ces opérations ne modifient pas le caractère civil de la Société.

Durée de la Société : 99 ans à compter de la date de l'immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés

Capital social : 50 euros, constitué uniquement d'apports en numéraire

Gérance : Monsieur Raphaël GROSSETIE et Madame Cécilia GROSSETIE (née MALRIC), demeurant 65 Chemin du Puits de Carré (47310) ESTILLAC

Clauses relatives aux cessions de parts : dispense d'agrément pour cessions à associés, conjoints d'associés, ascendants ou descendants du cédant, agrément des associés représentant au moins les trois-quarts des parts sociales.

Immatriculation de la Société au Registre du commerce et des sociétés d'AGEN.

Pour avis La Gérance
22VE04878

Aux termes d'un acte authentique en date à CANNES, du 30/08/2022, reçu par Maître Sophie COSCO, Notaire, au sein de la SCP "Catherine GIRAUD-DIMEGLIO, Vincent VIALATTE et associés" 6 Boulevard de Strasbourg 06400 CANNES, il a été constitué une société présentant les caractéristiques suivantes :

Forme : Société civile immobilière

Objet : L'acquisition, en état futur d'achèvement ou achevés, l'apport, la propriété, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration, la location et la vente (exceptionnelle) de tous biens et droits immobiliers, ainsi que de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question.

Dénomination : DOMAINE DE ROUDIGOU

Siège social : 885 Route de Roudigou 47500 CUZORN

Capital : 1 553.463 € (par apport en numéraire de la somme de 888.463 € et par apport d'un bien immobilier sis 5 Rue Traversière 75012 PARIS, évalué à la somme de 665.000 €)

Durée : 99 années à compter de son immatriculation au R.C.S. d'AGEN

Co-gérantes : Mme Gudrun WALDE, épouse LABBE demeurant 5 Rue du Parc Alexandre III, Villa la Valdrière 06400 CANNES et Mme Valérie LABBE, épouse VIEIRA LIMA demeurant 5 Rue Traversière 75012 PARIS

Agrément des cessionnaires de parts sociales : Toutes les cessions de parts, quelle que soit la qualité du ou des cessionnaires, sont soumises à l'agrément préalable à l'unanimité des associés.

Pour avis, Le notaire.
22VE04865

MODIFICATIONS

SAINTE ANNE

Sci au capital de 100 € SIEGE SOCIAL : 45-47 Cours Hericart de Thury 33120 ARCAÇON RCS BORDEAUX 900 153 685

Aux termes de l'assemblée générale extraordinaire du 8 juillet 2022, Madame Josiane SAVARES à démissionné de ses fonctions de gérante de la société, avec effet au 19 août 2022, Monsieur Christian BRISSON demeurant seul gérant, et il a été décidé de transférer le siège social initialement fixé à BOE (47550), 54 Allée de Fonbarrade, immatriculé au RCS AGEN sous le N° 900 153 685, à ARCAÇON (33120) 145-47 Cours Hericart de Thury, qui sera immatriculé au RCS de BORDEAUX, et ce à compter du 19 août 2022, l'objet social de la société étant l'acquisition de tous les biens mobiliers et immobiliers, tant en France qu'à l'Étranger, en pleine propriété, nue propriété ou en usufruit, administration et gestion du patrimoine social, conclusion de baux ou toutes autres conventions d'occupation onéreuse ou gratuite. Éventuellement et exceptionnellement l'aliénation d'immeuble sociaux, au moyen de vente, échange ou apport en nature, constituée pour une durée de 99 ans à compter du 10 juin 2021,

Pour insertion - Le gérant

L2200662

POUR TOUTES
VOS ANNONCES LÉGALES

05 56 81 17 32

annonces-legales@vie-economique.com

Cabinet Husson
1 rue Marcel Pagnol
47510 Foulayronnes
Tél. : 05 53 95 66 35

« O.T BATI CONCEPT »
devenue « ENTREPRISE
OUSTRAIN MORGAN »

Société par actions simplifiée
En cours de transformation en
société à responsabilité limitée
Au capital de 2 000 euros
Siège social : « Le Bilain »
(47220) ASTAFFORT
899 171 946 RCS AGEN

Par décision du 01/09/2022, l'associé unique a :

1) Pris acte de la démission de M. Geoffroy TRECCANI de ses fonctions de Directeur Général, à compter de ce jour.

2) Décidé de modifier la dénomination sociale, le nom commercial et l'enseigne « O.T BATI CONCEPT » par « ENTREPRISE OUSTRAIN MORGAN » et de modifier en conséquence l'article 3 des statuts.

3) Décidé d'étendre l'objet social à la construction de piscines et de modifier en conséquence l'article 2 des statuts.

4) Décidé la transformation de la Société en entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, sans création d'un être moral nouveau et a adopté le texte des statuts qui régiront désormais la Société.

Le siège de la Société, sa durée, le capital social et les dates d'ouverture et de clôture de son exercice social demeurent inchangés.

Cette transformation rend nécessaire la publication des mentions suivantes :

Sous sa forme de société par actions simplifiée, la Société était dirigée par son Président M. Morgan OUSTRAIN demeurant 18, Rue Maréchal Lyautey (47520) LE PASSAGE

Sous sa nouvelle forme d'entreprise unipersonnelle à responsabilité limitée, la Société est gérée par M. Morgan OUSTRAIN, associé unique.

POUR AVIS
22VE04885

IMMO CCI
Société civile immobilière
au capital de 3 637 926.69 euros
Siège Social : 49 route d' Agen
47310 ESTILLAC
RCS AGEN N°383 137 866

CHANGEMENT DE CO-
GERANCE

Suivant délibération de l'assemblée générale ordinaire en date du 08/08/2022, les associés ont nommé M. Alexandre CHARIE, demeurant 47 avenue de Monbrun 47510 FOULAYRONNES, en qualité de co-gérant de la société à compter de ce jour, en remplacement de M. Patrick BRUNET, démissionnaire.

Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis
22VE04858



HELPHY

Société civile au capital de
933 324 euros
Siège social 330 Route de Saint
Martin 47180 SAINT MARTIN
PETIT 439 779 950 R.C.S. AGEN

CHANGEMENT DE
GÉRANT

Aux termes d'une décision unanime des associés du 2 mai 2022, il a été décidé de nommer en qualité de gérante Mme Sylvie LAVEAU, demeurant 330 Route de Saint Martin 47180 ST MARTIN PETIT en remplacement de M. Jean-François LAVEAU ancien gérant, décédé le 28 mai 2021. Mention sera faite au RCS d'AGEN.

Pour avis
22VE04830



LEGIGARONNE
Avocats à la Cour
Spécialistes en Droit des
Sociétés en Droit Fiscal
et Droit Social
9 rue Pontarique 47000 Agen

ASSISTANCE EDL
(EN COURS DE
MODIFICATION)
SOCIÉTÉ PAR ACTIONS
SIMPLIFIÉE
A CAPITAL VARIABLE
SIEGE : 57, BOULEVARD
SCALIGER 47000 AGEN
837 847 110 RCS AGEN

Aux termes d'une Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14.03.2022, l'associé unique a décidé de :

- supprimer de son objet social les activités d'agence immobilière et de coordination de travaux, en remplaçant totalement l'objet actuel par l'activité de « marchand de biens immobiliers ».

- modifier la dénomination sociale actuelle, en la remplaçant par celle de « IMMOBILIER DAVID MAGOULES ».

Les statuts ont été modifiés en conséquence.

22VE04825



DPG CONSEIL
Société A Responsabilité
Limitée au capital
de 597.600 euros réduit à
448.200 euros
Siège social : Avenue de
Stalingrad
Les Terrasses de Bézis - lot 7
47000 AGEN
840 541 775 R.C.S. AGEN

Il résulte du procès-verbal des délibérations de l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 1er juillet 2022 et du procès-verbal des décisions de la Gérance du 1er septembre 2022 :

- que le capital social a été réduit d'une somme de 149.400 euros pour être ramené de 597.600 euros à 448.200 euros par voie de rachat et annulation de 14.940 parts sociales.

Les articles 7 et 8 des statuts ont été modifiés en conséquence.

Pour avis : le Gérant
22VE04873

AGRANIX
Société par actions simplifiée
Au capital de 94.581 euros
ZAC de Nombel
47110 Sainte-Livrade-sur-Lot
423 708 528 R.C.S. AGEN

Par Procès verbal des décisions du 17.08.2022, l'associé unique a décidé de nommer, avec effet au 17.08.2022, Monsieur Hubert ROLLAND demeurant ZAC de Nombel 47110 Sainte-Livrade-sur-Lot, en qualité de Directeur Général.
22VE04824

DISSOLUTIONS

BOULANGERIE
ARTISANALE
LAMBROT

Société par actions simplifiée
au capital de 10 000 euros
Siège social : PLACE DE L'EGLISE
47800 ALLEMANS DU DROPT
820 682 482 RCS AGEN

AVIS DE PUBLICITE

Aux termes du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 16 Août 2022 :

Il a été décidé la dissolution anticipée de la Société à compter du 16 Août 2022 et sa mise en liquidation.

L'assemblée générale susvisée a nommé comme Liquidateur Monsieur Lambrot Patrick, demeurant 440, chemin de Morey 47700 Casteljaloux, avec les pouvoirs les plus étendus pour réaliser les opérations de liquidation et parvenir à la clôture de celle-ci.

Le siège de la liquidation est fixé au 440, chemin de Morey 47700 Casteljaloux, adresse à laquelle toute correspondance devra être envoyée, et, actes et documents relatifs à la liquidation devront être notifiés.

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du tribunal de commerce de Agen

Mention sera faite au RCS de AGEN

Pour avis,

L2200678

FONDS DE COMMERCE

VENTE DE FONDS

Suivant acte reçu par Maître Céline GRASS DARQUE, notaire associé de la Société : « Société d'Exercice Libéral à Responsabilité Limitée Office Notarial Saint-Cyr, titulaire d'un Office Notarial » ayant son siège à VILLENEUVE SUR LOT, 45 rue des Vignes, le 12 août 2022, enregistré à AGEN 1, le 19 août 2022, dossier 2022 00051890 référence 4704P01 2022 N 0094, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Gaëtan ESTADA, demeurant à MONTANS (81600) 22 avenue Puech du Taur, Célibataire.

Monsieur Morgan Claude ESTADA, demeurant à SUS (64190) 1 rue Géronis, Célibataire.

Monsieur Rémy Jean ESTADA, demeurant à FARGUES-SUR-OURBISE (47700) 67 avenue de l'entre deux Mer Résidence les Bastides de Fargues Apt 14, Célibataire.

Madame Joëlle TEBOUL, demeurant à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 40 boulevard de la Marine, Veuve de Monsieur Jean-Claude Hubert ESTADA et non mariée.

A :

La Société dénommée NVAC, dont le siège est à VILLENEUVE-SUR-LOT (47300) 40 boulevard de la Marine, identifiée au SIREN sous le numéro 914143508 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Désignation du fonds : fonds de commerce de hôtel sis à VILLENEUVE SUR LOT (47300) 40-42 boulevard de la Marine, connu sous le nom commercial HOTEL DES PLATANES.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de CENT VINGT-HUIT MILLE EUROS (128 000,00 EUR),

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion

Le notaire.

L2200670



POUR RECEVOIR
LE SERVICE REGULIER DE
NOTRE JOURNAL

ABONNEZ-VOUS !

SERVICE ABONNEMENT

TÉL. 05 57 14 07 55

ABONNEMENT@ECHOS-JUDICIAIRES.COM

CESSION DE FONDS DE COMMERCE

Suivant acte reçu par Maître François BERNARD, Notaire à MEZIN (47170), 8 Bd Armand Fallières, le 20.07.2022, enregistré à SPFE AGEN 1, le 25.07.2022 Dossier 2022 00046539 Référence 4704P01 2022 N 00850, a été cédé un fonds de commerce par :

Monsieur Guy Bernard TONNELLÉ, retraité, demeurant à LIGARDES (32480) au lieudit Le Bourdieu". Né à FRANCESCAS (47600), le 6 août 1955. Célibataire.

Monsieur Daniel Jean Pierre TONNELLÉ, mécanicien, demeurant à FRANCESCAS (47600) Avenue de Ligardes. Né à MONCRABEAU (47600), le 6 novembre 1957. Divorcé de Madame Joselyne Brigitte Mariline CABAUP, suivant jugement rendu par le de AUCH (32000), le 27 avril 1999, et non remarié.

A La Société dénommée SAS PREVITALI MECA AGRI, Société par actions simplifiée au capital de 10.000'00 €, dont le siège est à FRANCESCAS (47600), Route de Ligardes, identifiée au SIREN sous le numéro 911 891 307 et immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de AGEN.

Le fonds de commerce de réparation de matériel agricole et négoce de matériel agricole sis à FRANCESCAS (Lot-et-Garonne), Avenue de Ligardes, lui appartenant, connu sous le nom commercial TONNELLE FRERES.

Le cessionnaire est propriétaire du fonds vendu à compter du jour de la signature de l'acte.

L'entrée en jouissance a été dès avant ce jour par la confusion de ses qualités de propriétaire et de locataire gérant fixée au jour de la signature.

La cession est consentie et acceptée moyennant le prix principal de 250.000,00 euros, s'appliquant aux éléments incorporels pour 248.000,00 euros et au matériel pour 2.000,00 euros

Les oppositions, s'il y a lieu, seront reçues en la forme légale dans les dix jours de la dernière en date des insertions prévues par la loi, en l'office notarial où domicile a été élu à cet effet.

Pour insertion, Le notaire
22VE04879

**LA VIE
ÉCONOMIQUE**
DU SUD-OUEST

REGIMES MATRIMONIAUX

CHANGEMENT DE RÉGIME MATRIMONIAL

Suivant acte dressé par Me Pierre CAPGRAS, notaire à PORT SAINTE MARIE, le 26 Août 2022.

Monsieur Daniel-Viorel NAYTHART, peintre en bâtiment, et **Madame Elisabeth ANDRUSCA**, ouvrière agricole, demeurant ensemble à THOUARS SUR GARONNE (47230), 8 bis rue de la Garonne,

Mariés à la Mairie de CERTEJU DE SUS (ROUMANIE), le 21 août 2015, initialement sous le régime légal de la communauté réduite aux acquêts, ont procédé à un changement de régime matrimonial afin d'adopter le régime de séparation de biens. Les oppositions seront reçues en l'étude de Me Pierre CAPGRAS, notaire à PORT SAINTE MARIE, où domicile a été élu à cet effet, pendant un délai de trois mois à compter de la présente insertion en l'Office notarial sus nommé où domicile a été élu à cet effet.

Pour avis - Me CAPGRAS

L2200676

Aux termes d'un acte authentique, reçu par Me Julien WARTEL, notaire à RUE, en date du 08/07/2022. Monsieur James Joffrey Henri CAUET et Madame Cécile DELPIERRE demeurant ensemble 2179 route de Gontaud à SAINT-PARDOUX-DU-BREUIL (47200). Mariés le 26/06/1999 sous le régime de la communauté d'acquêts. Ont convenus d'adopter le régime de la communauté universelle avec attribution intégrale de la communauté au conjoint survivant en cas de décès. Les oppositions s'il y a lieu seront reçues dans les trois mois de la présente insertion en l'office notarial de Maître Julien WARTEL où domicile a été élu à cet effet.
22VE04846

TRIBUNAL DE COMMERCE D'AGEN

JUGEMENT ARRÊTANT UN PLAN DE
CESSION

(Jugement du 30 août 2022)

SAS ATN PLATFORMS, Rue Thévet, Zone Industrielle Guillaume Mon Amy Lieu-Dit Bacqué, Rue André, 47400 Fauillet, RCS Greffe d'Agén 841 664 766. Fabrication de matériel de levage et de manutention. Jugement arrêtant le plan de cession.

2022_4701_426

LA VIE ÉCONOMIQUE

DU SUD-OUEST

HEBDOMADAIRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Édité par COMPO-ECHOS
SARL au capital de 50 000 €
Siège social : 108 rue Fondaudège
CS 71900 - 33081 Bordeaux Cedex
SIRET 353 502 644 00019

Directeur de la publication : Guillaume LALAU
Directeur délégué : Nicolas THOMASSET
Rédacteur en chef : Vincent ROUSSET
Direction artistique : David PEYS

Maquettistes : Sarah ALBERT & Noëllie SANZ

Secrétaire général des rédactions : Michel CASSE
Rédaction : Nathalie VALLEZ, Jennifer WUNSCH,
Chantal BOSSY, Suzanne BOIREAU-TARTARAT,
Nelly BETAÏLLE, Jonathan BITEAU,
Matthieu DAL'ZOVO, Eustelle LOUSTALET-TURON,
Vincent BIARD, Hermance HITTE
& Marie-Amélie HUSSON

Responsable Organisation et Systèmes
d'Information : Ophélie BROUTTIER

Chargée de Webmarketing
et Community Manager : Cyrielle MORFEA

Assistante communication digitale :
Magalie RICCETTI

Responsable annonces légales :
Emmanuelle GESLAIN

Direction financière et administrative :
Katia DE STEFANO

Responsable comptable :
Florence MANOEUVRIER

Service abonnement : Catherine DEPETRIS

Service comptabilité : Élodie VIGNEAU

Service commercial annonces légales :
Anthony BLUTEAU, Christophe CLERTEAU,
Franck DUPÉRIÉ & Christine SABOURIN

Secrétariat : Khedidja OUIS

PUBLICITÉ

Tél. 05 56 52 32 13
publicite@echos-judiciaires.com

Dépôt légal à parution Hebdomadaire
Parution le mercredi

Impression : ROTIMPRES
Carrer del Pla de l'Estany, sn,
17181 Aiguaviva, Girona, Espagne
Routage : SUD MAILING

Commission paritaire
n° 1022 1 182705

ISSN 2729-0034

Prix unitaire : 1,50 €

Abonnement 1 an : 40 €

Membre RésoHebdoEco



**POUR VOTRE
COMMUNICATION
PUBLICITAIRE**

Tél. 05 56 52 32 13

publicite@echos-judiciaires.com

NOUVELLES OBLIGATIONS D'INFORMATION DES EMPLOYEURS

Les employeurs doivent fournir aux salariés nouvellement embauchés de nouvelles informations sur les conditions de travail.

Une directive européenne du 20 juin 2019 remplace la précédente directive de 1991 relative aux informations à communiquer par l'employeur aux nouveaux salariés sur leurs conditions de travail.

À compter du 1^{er} août 2022, les employeurs doivent fournir de nouvelles informations lors de l'embauche d'un salarié.

Ces obligations concernent tous les salariés, stagiaires, apprentis et travailleurs des plateformes de mise en relation.

Les nouvelles informations à communiquer portent sur la durée et les conditions de la période d'essai, le droit

à la formation, la procédure de rupture du contrat de travail et le délai de préavis, l'identité des organismes de sécurité sociale percevant les cotisations de sécurité sociale et la protection sociale fournie par l'employeur (y compris les régimes complémentaires).

D'autres nouvelles informations doivent apporter des précisions sur la durée du travail quotidienne ou hebdomadaire, les conditions des heures supplémentaires et de leur rémunération et, le cas échéant, les modalités des changements d'équipe.

Si la durée du travail est imprévisible, l'information doit porter sur le principe de l'horaire variable, le nombre d'heures garanties et la rémunération des heures effectuées au-delà des heures garanties, les heures et jours de référence durant lesquels le travailleur peut être appelé à travailler, les délais de prévenance avant le début d'une tâche et le délai d'annulation de cette tâche.

INDICE DES LOYERS COMMERCIAUX		
	EN NIVEAU	ÉVOLUTION ANNUELLE EN %
2020 T4	117,79	- 0,32%
2021 T1	116,73	+ 0,43%
2021 T2	118,41	+ 2,59%
2021 T3	119,7	+ 3,46%
2021 T4	118,59	+ 2,42%
2022 T1	120,61	+ 3,32%

source : INSEE

Selon la Loi 2014-626 du 18 juin 2014 (article 9) qui modifie l'article L145-34 du Code de commerce, deux indices peuvent être utilisés pour la révision des baux commerciaux :

- l'indice des loyers commerciaux pour les activités commerciales ou artisanales ;
- l'indice des loyers des activités tertiaires pour les activités autres que commerciales.

SÉCURITÉ SOCIALE PLAFOND MENSUEL	
2022 : 3 428 €	
Le nouveau montant du plafond est valable toute l'année, le gouvernement ayant décidé de fixer désormais un seul plafond par an (41 136 €)	

BARÈME KILOMÉTRIQUE 2022			
VOITURES		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE FISCALE	JUSQU'À 5 000 KM	DE 5 001 À 20 000 KM	AU-DELÀ DE 20 000 KM
3 CV	d x 0,502	(d x 0,3) + 1 007 €	d x 0,35
4 CV	d x 0,575	(d x 0,323) + 1 262 €	d x 0,387
5 CV	d x 0,603	(d x 0,339) + 1 320 €	d x 0,405
6 CV	d x 0,631	(d x 0,355) + 1 382 €	d x 0,425
7 CV et plus	d x 0,661	(d x 0,374) + 1 435 €	d x 0,446
VÉLO-MOTEUR		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
CYLINDRÉE	JUSQU'À 2 000 KM	DE 2 001 À 5 000 KM	AU-DELÀ DE 5 000 KM
moins de 50 cm ³	d x 0,272	(d x 0,064) + 416 €	d x 0,147
MOTOS		DISTANCE PARCOURUE À TITRE PROFESSIONNEL	
PUISSANCE	JUSQU'À 3 000 KM	DE 3 001 À 6 000 KM	AU-DELÀ DE 6 000 KM
1 ou 2 CV	d x 0,341	(d x 0,085) + 768 €	d x 0,213
3, 4 ou 5 CV	d x 0,404	(d x 0,071) + 999 €	d x 0,237
plus de 5 CV	d x 0,523	(d x 0,068) + 1 365 €	d x 0,295

INDICE DES PRIX			
(BASE 100 EN 2015 À PARTIR DE 2016) CE CHANGEMENT DE BASE N'AFFECTE EN RIEN LE NIVEAU DE L'INDICE ET SON ÉVOLUTION			
	JUIN 2021	JUIN 2022	AUGMENTATION SUR UN AN
INDICE D'ENSEMBLE	106,34	112,55	+ 5,8 %
INDICE HORS TABAC	105,16	111,8	+ 6 %
INDICE DE RÉFÉRENCE DES LOYERS - IRL			
TRIMESTRE DE RÉFÉRENCE	IRL DES LOYERS		VARIATION ANNUELLE EN %
3 ^e TRIMESTRE 2021	131,67		+ 0,83 %
4 ^e TRIMESTRE 2021	132,62		+ 1,61 %
1 ^{er} TRIMESTRE 2022	133,93		+ 2,48 %
SMIC			
HORAIRE		MENSUEL (35 H)	
11,07 €		1 678,95 €	

TENDANCES BOURSE



**SÉBASTIEN
HÉNIN**

Directeur de la Gestion Privée
Alienor Capital



**GESTION PRIVÉE, GRANDS MANDATS
ET GESTION DE FONDS**

18 allées d'Orléans, 33000 Bordeaux – Tel : **05 56 81 17 22**
www.alienorcapital.com

INDICES ACTIONS							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Pays
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
CAC 40	6 210,22	-3,7%	-13,2%	-7,1%	7 376,37	5 794,96	France
SBF 120	4 800,61	-3,8%	-13,4%	-8,4%	5 706,97	4 482,66	France
EURO STOXX 50	3 561,92	-3,9%	-17,1%	-15,2%	4 392,15	3 359,83	Europe
S&P 500	3 993,65	-3,3%	-16,2%	-11,8%	4 796,56	3 666,77	USA
NASDAQ 100	12 334,34	-4,7%	-24,4%	-21,0%	16 501,77	11 127,57	USA
FOOTSIE 100	7 361,63	-0,8%	-0,3%	3,0%	7 672,40	6 959,48	Royaume-Uni
DAX 30	12 961,14	-3,9%	-18,4%	-18,4%	16 271,75	12 401,20	Allemagne
SMI	10 884,95	-2,3%	-15,5%	-12,5%	12 939,17	10 451,31	Suisse
NIKKEI	28 195,58	1,4%	-2,1%	1,5%	29 332,16	24 717,53	Japon
SSE COMPOSITE	3 227,22	-0,8%	-11,3%	-8,5%	3 639,78	2 886,43	Chine

VALEURS RÉGIONALES							
	Dernier cours	Variation depuis			Extrêmes 2022		Rendement 2021
		1 mois	le 31/12	1 an	+ haut	+ bas	
ALIS FARMA	10,38	-5,3%	N/A	N/A	14,02	10,38	-
AIR MARINE	1,07	7,0%	-41,2%	-46,0%	1,99	0,69	-
ASHLER ET MANSON	2,90	4,3%	33,0%	29,5%	2,90	2,18	1,0%
BLUE SHARK PS	3,78	0,0%	0,0%	0,0%	3,78	3,78	-
CERINNOV GROUP	1,14	0,7%	-15,3%	-34,6%	1,74	1,04	-
CHEOPS TECHNOLOGY	65,00	-16,7%	-15,6%	16,1%	81,00	60,00	7,7%
DOCK.PETR.AMBES AM	458,00	0,9%	-1,7%	-4,2%	496,00	426,00	7,2%
EAUX DE ROYAN	88,00	-1,7%	-4,9%	-15,4%	104,00	86,00	7,6%
EUROPLASMA	0,00	-30,8%	-99,3%	-99,7%	0,13	0,00	-
FERMENTALG	2,44	11,9%	-21,5%	-15,1%	3,14	2,05	-
GASCOGNE	3,71	-6,8%	-0,8%	-23,3%	3,98	2,82	-
GPE BERKEM	8,50	6,3%	-16,7%	N/A	10,50	7,70	0,7%
GPE PAROT (AUTO)	1,80	2,9%	-30,8%	-31,8%	2,66	1,63	-
HYDROGENE DE FRANCE	26,15	-0,2%	-1,1%	-16,5%	33,00	25,20	-
HUNYVERS	11,70	-1,7%	N/A	N/A	12,35	11,65	-
I.CERAM	12,90	-1,9%	-21,3%	-61,4%	17,80	10,20	-
I2S	5,80	-6,5%	18,4%	61,1%	6,40	4,60	2,4%
IMMERSION	4,80	-2,0%	-20,0%	182,4%	7,08	4,30	-
IMPLANET	0,19	14,5%	-39,6%	-69,0%	0,40	0,13	-
KLARSEN DATA	2,18	-3,3%	-7,1%	-22,3%	2,89	1,78	-
LECTRA	32,55	-5,1%	-22,5%	-10,0%	44,20	32,00	1,1%
LEGRAND	73,54	-7,9%	-28,5%	-24,5%	103,80	68,90	2,2%
MULTIMICROCLOUD	0,43	0,0%	-21,8%	7,0%	0,71	0,20	-
O SORBET D'AMOUR	2,20	-6,0%	10,0%	-44,7%	2,48	1,37	-
OENEO	15,80	7,5%	15,0%	18,8%	16,50	13,52	1,9%
POUJOLAT	95,00	5,6%	90,8%	114,9%	101,00	49,60	0,9%
SERMA TECH.	312,00	0,0%	2,6%	-13,3%	488,00	292,00	4,7%
UV GERMI	4,66	10,2%	-38,4%	-48,3%	8,53	3,51	-
VALBIOTIS	6,04	-1,9%	-11,8%	-10,3%	7,35	4,20	-

MARCHÉ DE L'OR				MARCHÉ DES CHANGES (/€)			
	Dernier cours	Var. 31/12	Prime sur l'or fin		Dernier cours	Var. 31/12	Pays
LINGOT 1 KG	56 360,00	13,2%	1,9%	DOLLAR USD	1,00	-11,8%	Etats-Unis
NAPOLÉON 20 F 5,81 G	347,00	16,0%	8,2%	LIVRE GBP	0,86	-4,7%	Royaume-Uni
PIÈCE 20 DOLLARS 30,09 G	1 930,00	12,9%	15,9%	FRANC SUISSE CHF	0,97	-9,8%	Suisse
PIÈCE 10 DOLLARS 15,04 G	1 070,00	25,9%	28,6%	DOLLAR CAD	1,30	-16,5%	Canada
PIÈCES 50 PESOS 37,50 G	2 280,00	21,4%	9,9%	YEN JPY	138,71	9,7%	Japon
SOUVERAIN 7,32 G	420,10	8,8%	3,9%	COURONNE DKK	7,44	0,0%	Danemark
PIÈCE LATINE 20 F 5,80 G	342,90	13,7%	6,9%	COURONNE SEK	10,65	6,1%	Suède
PIÈCE 10 FLORINS 6,05 G	354,90	14,9%	6,1%	RAND ZAR	16,86	-6,5%	Afrique du Sud
PIÈCE SUISSE 20 F 5,81 G	348,00	17,2%	8,5%	DOLLAR AUD	1,45	-9,0%	Australie
KRUGERRAND 31,10 G	1 960,00	17,0%	14,0%	YUAN RMB	6,94	-12,7%	Chine

Sources : Euronext, Banque de France, CPoR

« Les renseignements inclus au présent avis ne constituent en aucune sorte une offre, sollicitation ou recommandation d'achat ou de vente, de placement ou d'engagement dans toute autre transaction. Aucune information contenue ou à laquelle il est fait référence dans cet avis ne peut être considérée comme créatrice de droits ou d'obligations. »

JEAN DIEUZAIDE 60 ANS DE PHOTOGRAPHIE

L'exposition consacrée au photographe Jean Dieuzaide, à voir actuellement au Parvis Espace culturel E. Leclerc, à Pau, est prolongée jusqu'au 1^{er} octobre. L'occasion de redécouvrir l'univers humaniste du « Doisneau toulousain ».

Par Eustelle LOUSTALET-TURON

rester à Toulouse. À en croire son fils Michel Dieuzaide, c'est peut-être pour cela que le photographe est davantage méconnu du grand public que ses contemporains, dont Doisneau mais également Ronis ou Boubat. Pourtant, c'est bien depuis Toulouse que Jean Dieuzaide réalisa son premier coup de maître, celui qui lancera sa carrière extraordinaire qui durera 60 ans : à 24 ans, il gagne en effet sa renommée en photographiant la libération de la ville rose et y réalise le premier portrait officiel du Général de Gaulle. Cette photographie le propulse dans la cour des grands, lui qui désirait être pilote d'avion, et il devint reporter pour la presse sous le pseudonyme de « Yan ». Curieux et touche à tout, il s'impose ensuite illustrateur de livres de voyage, spécialiste de l'art roman, mais aussi photographe pour l'industrie et la publicité. Pour lui, tout était matière à photographie.

UN PHOTOGRAPHE HUMANISTE

Si l'histoire le classe dans la catégorie des « photographes humanistes » pour ses images des années d'après-guerre, à la fois sensibles et réalistes, sa veine créatrice le conduira notamment à inventer des images uniques, sans négatif ni appareil : les Centrichimigrammes. À la fin de sa vie, il prenait plaisir à réaliser en studio des compositions de natures mortes, dans des lumières très élaborées et en apportant un soin particulier à la réalisation des tirages. L'œuvre de celui qui aimait à dire « Je ne prends pas une photographie, c'est elle qui se donne » reste exceptionnelle par sa qualité et par la diversité des thèmes abordés. Encore aujourd'hui, Jean Dieuzaide demeure le seul photographe titulaire des deux prix Niepce et Nadar, présentés comme le Goncourt ou le Renaudot de la photographie.



Col d'Aspin,
berger des Pyrénées, 1954



La Petite Fille au lapin, 1954

Dali dans l'eau, La Petite Fille au lapin, ou encore La Gitane du Sacromonte : certaines des photographies de Jean Dieuzaide sont des icônes. D'autres, sans avoir le même retentissement, ont été largement publiées et exposées. Mais toutes mériteraient que l'on s'y attarde. Une soixantaine d'entre elles sont actuellement exposées au Parvis, comme un parcours exhaustif sur son œuvre qui reste à découvrir. Doisneau prédisait à Jean Dieuzaide une grande carrière, si seulement il montait à Paris. Il ne le fit jamais, préférant

EN PRATIQUE

Exposition « Jean Dieuzaide, 1921 – 2023 »,
du 25 juin au 1^{er} octobre au Parvis Espace Culturel,
Centre Commercial E. Leclerc Tempo,
avenue Louis Sallenave à Pau.

Horaires d'ouverture : du mardi au samedi de 10 h à 19 h.
Entrée libre. Une visite guidée avec Michel Dieuzaide
est organisée le samedi 1^{er} octobre à 15 h, sur inscription
au 05 59 80 80 89 (gratuit).